



Table des matières

CHAPITRE I. **7**

DANS LEQUEL IL EST TRAITÉ DES PRINCIPES DE L'ART ET DES EXERCICES DE L'ÉPÉE SEULE OU FLEURET, ET COMMENT IL FAUT SE METTRE EN GARDE ET POSTURE AVEC PROPORTION.	7
DES TEMPS, MEME-TEMPS, CONTRETEMPS, ET CONTRE DU CONTRE.	9
DU MEME-TEMPS.	9
DU CONTRETEMPS.	9
DU CONTRE DU CONTRE	9
DES QUATRE GARDES.	10
DES COUPS OU BOTTES DE PREMIÈRE.	10
LA MANIÈRE DE TIRER EN QUARTE AVEC LA RÈGLE DE CONNAÎTRE LA MESURE.	10
DE LA BOTTE DE TIERCE.	11
DE LA BOTTE DE SECONDE.	11
QU'IL NE SUFFIT PAS DE SAVOIR LES PRINCIPES SEULEMENT	13
DU CŒUR SANS ADRESSE	13
COMME L'INTEMPÉRANCE DES QUATRE HUMEURS DONT LE CORPS DE L'HOMME EST COMPOSÉ, FAIT PERDRE LE JUGEMENT PAR DEUX EXTREMITÉS QUI SONT LA PEUR, LA TIMIDITÉ, LA COLÈRE ET LA PRESOMPTION.	14
QUE LA COLÈRE ET PRESOMPTION ÔTE AUSSI LE JUGEMENT ET L'ADRESSE À L'HOMME	14

CHAPITRE II **17**

DANS LEQUEL EST TRAITÉ DE LA THÉORIE, DE L'ART ET DE L'EXERCICE DE L'ÉPÉE SEULE OU FLEURET, ET DE TOUT CE QUI PEUT S'Y FAIRE DE PLUS SUBTIL.	17
LA RÉVÉRENCE.	18
DE L'ENGAGEMENT DE QUARTE.	19
LE MOYEN TRÈS SUR POUR DESARMER SON ADVERSAIRE.	21
DÉCISION SECONDE DU DÉGAGEMENT AVEC DESSEIN OU SANS DESSEIN	21
DÉCISION TROISIÈME DE LA CONTESTATION.	21
DÉCISION QUATRIÈME QUAND L'ADVERSAIRE NE BOUGE POINT ET DEMEURE ENGAGÉ.	22
DE L'ENGAGEMENT DE TIERCE.	23
DÉCISION PREMIÈRE DU DÉGAGEMENT DE TIERCE EN POUSSANT EN QUARTE.	23
DÉCISION SECONDE DU DÉGAGEMENT SIMPLE OU AVEC DESSEIN.	24
DÉCISION TROISIÈME DE LA CONTESTATION EN TIERCE.	25
DÉCISION QUATRIÈME S'IL NE BOUGE POINT.	25
ENGAGEMENT TROISIÈME DE LA GARDE HAUTE.	25
ENGAGEMENT QUATRIÈME ET DERNIER DE LA GARDE BASSE.	26
QUE LA PARADE DE MAIN EST DANGÉREUSE.	27
OBJECTION.	28
DES REPRISES.	28

DES FEINTES OU DEMONSTRATIONS.	28
DES BATTEMENTS D'EPEES.	29
SECONDE PARTIE	30
OU IL EST TRAITE DE COMMENT UN HOMME DOIT SE DEFENDRE CONTRE SON ADVERSAIRE QUI L'ATTAQUE ET ENGAGE SON EPEE.	30
DECISION PREMIERE DE L'ENGAGEMENT DE QUARTE.	30
DECISION SECONDE DE L'ENGAGEMENT DE TIERCE.	31
DES DEUX GARDES RESTANTES, A SAVOIR, LA HAUTE ET LA BASSE.	32
COMMENT ON DOIT AGIR CONTRE CEUX QUI TOURNENT AUTOUR DE LEURS ADVERSAIRES.	32
CONTRE CEUX QUI TIENNENT LEURS EPEES AVEC LES DEUX MAINS.	33
CHAPITRE III.	34
OU L'ON FAIT VOIR LES INCONVENIENTS DU COMBAT AU PISTOLET, AUX EPEES COURTES, AINSI QU'A PIED.	34
OBJECTION.	34
REPONSE.	34
COMME LE COMBAT DU PISTOLET PREJUDICIE AU ROI ET A SON ETAT.	37
CHAPITRE IV.	40
OU IL SE VOIT QUE LE DEMON EST L'AUTEUR DU COMBAT AU PISTOLET	40
FIN	42

Le
Maitre
d'arme
libéral.

Traitant de la théorie de l'art et exercice de l'épée seule ou fleuret, et de tout ce qui s'y peut faire et pratiquer de plus subtil, avec les principales figures et postures en taille douce.

Contenant outre plusieurs autres moralités sur ce sujet.

Fait et composé par Charles BESNARD, Breton originaire, habitant de la ville de Rennes, et y montrant le susdit exercice.

Dédié à Nosseigneurs des états de la province et duché de Bretagne

A Rennes

Chez Julien Herbert Imprimeur et Libraire, rue Saint Germain, à l'image Saint Julien.

1653.

Avec privilège du roi

A Nosseigneurs

Nosseigneurs des états de la province et duché de Bretagne.

Epitre



Messeigneurs, personne ne peut ignorer que notre illustre Armorique n'ait toujours été une riche pépinière et la noble nourrice des plus grands Hommes d'armes, qui aux occasions plus importantes aient parus en ce grand Royaume et dans les guerres étrangères. Et comme nous sommes les enfants de ces illustres héros, nous avons une étroite obligation d'être les héritiers de leurs vertus et de leurs courages, puisque nous les sommes de leurs victoires et des doux fruits de leurs triomphes. Voilà pourquoi par ce petit ouvrage j'ai fait mon possible pour recueillir les principales maximes d'adresse et de vertu qu'il faut suivre, et les vices et défaut qu'il faut fuir, pour les imiter et nous rendre dignes successeurs de nos victorieux Ancêtres, conserver dans notre siècle, et transférer à notre postérité les titres d'honneur qu'ils nous ont successivement de siècle en siècle jusqu'à nous, acquis et conservés. Et comme il n'ait entrepris ce petit ouvrage que par un zèle de conserver et d'augmenter (à mon pouvoir) la gloire de cette province, de laquelle je vous puis appeler les pères et les conservateurs. Vous l'aurez s'il vous plait (Messeigneurs) d'autant plus agréable, qu'il part de celui qui est obligé avec vous par droit de naissance, de contribuer à l'honneur de la patrie. Me promettant que votre nom illustre, mis sur le front de ce petit traité, le rendra non seulement plus agréable, mais encore qu'il lui servira de défense contre les envieux, et d'un assuré sauf conduit pour le faire passer par les mains des particuliers, et dans les siècles avenir avec effet, qui est l'un de mes plus grands désirs avec celui de me dire (avec respect)

Messeigneurs,

Votre humble, très obéissant, et très fidèle serviteur et sujet de la province de Bretagne

CHARLES BESNARD.

Au lecteur.

Ami lecteur, quoique pour l'ordinaire on passe par-dessus les préfaces et les avis qu'on a accoutumé de mettre à l'entrée des lieux. Pour entrer d'abord en matière, je ne puis toutefois m'abstenir de te donner cet avertissement que je crois tout à fait nécessaire, tant pour ta propre satisfaction que pour mon intérêt particulier, qui m'oblige de te prier d'excuser la barbarie de quelques mots, qui ne sont ni usités ni absolument Français, que j'ai pourtant usurpés, parce qu'ils m'ont semblés plus expressif et plus revêtant à la matière que je traite. Au reste je te supplie de croire que n'étant éclairé que des lumières et connaissances que ma profession et mon expérience me peuvent avoir donné, je ne puis pas conduire une œuvre à sa perfection, avec tant d'économie et d'école ; qu'un homme qui à vécu toute sa vie dans l'étude et le cabiner ; tu m'obligeras extrêmement de ne pas censurer mon travail avec tant de rigueur et de sévérité, que tu pourrais faire celui d'un homme, qui aurait été élevé et nourrie dans les écoles, et de qui tu attendrais un ouvrage plus élaboré ; et sois assuré que je serais trop récompensé de mes veillées si mon labeur peut passer pour médiocre en ton jugement. Adieu.



Extrait du privilège du Roi.

Par grâce et privilège du Roi donné à Paris le seizième de Septembre l'an de grâce mille six cent cinquante-trois, et de notre règne le onzième, signé, par le Roi en son conseil, chassebras, et scellé du grand sceau de cire jaune. Il est permis à Charles Besnard habitant de la ville de Rennes, de faire imprimer un livre intitulé, « le Maître d'arme libéral et c.» durant le temps de cinq ans. Et très expresses inhibitions et défense sont faites à tous imprimeurs, libraires et autres de quelque qualité et conditions qu'ils soient, d'imprimer ou faire imprimer, vendre ni débiter le dit livre pendant le dit temps sans le consentement du dit exposant ou de ses ayants causes, à peine de trois milliures d'amendes et de confiscation des exemplaires. Car il est notre plaisir, à la charge auparavant de les mettre en vente, d'en mettre deux exemplaires en notre bibliothèque publique, et un en celle de notre très cher et feal le Sieur Moley Chevalier, Garde des Sceaux de France. Les présentes lettres soient tenues pour dument signifiées, comme il est plus amplement déclaré au dit privilège.

Achevé d'imprimer le 25. Octobre 1653.

LES COPIES ONT ETE FOURNIES.

Le Maître d'arme libéral.

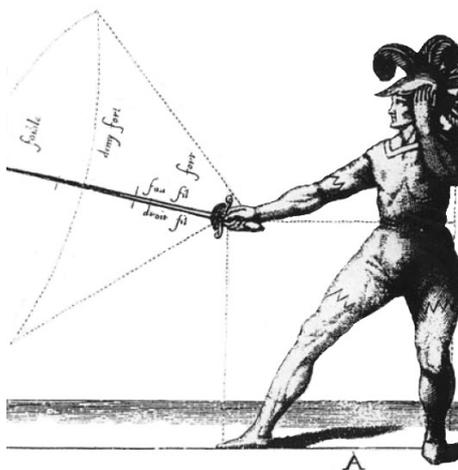
Chapitre I.

Dans lequel il est traité des principes de l'art et des exercices de l'épée seule ou fleuret, et comment il faut se mettre en garde et posture avec proportion.



Pour bien se mettre en garde et posture pour faire l'exercice de l'épée seule ou fleuret, il faut premièrement mettre l'épée ou fleuret à la main, que le pouce soit posé sur la croisée ou plat de l'épée, et le doigt index soit sous le plat de celui-ci en demi rond, et droit sous le pouce, et serrer fermement la poignée des trois autres doigts, et après se mettre en garde de cette façon.

Il faut présenter tout le corps de côté devant son adversaire. Mettre le pied gauche en arrière, de travers, pliant le jarret et l'aine gauche, en telle forme que la pointe de l'épaule couvre en descendant en ligne droite, la pointe du genou, et la pointe du genou, la pointe du pied. Il faut tenir le bras gauche en rond et la main en haut avec toute liberté, le revers de laquelle soit tourné vers son adversaire, et placée à la hauteur et à la ligne de l'oreille ou œil gauche, et que tout le corps soit balancé et soutenu du pied gauche sans aucune contrainte.



Il faut présenter le côté droit, et le tenir aussi tout droit sans faire aucun plie, depuis l'épaule jusqu'au pied. La pointe duquel pied, soit en avant tournée vis-à-vis de son adversaire, le talon levant sur la ligne et face à la cheville du pied gauche ; que le bras droit (de la main duquel sera tenu l'épée en la manière qu'il a été dit) soit étendu aussi en avant, mais en sorte qu'il soit un tant soit peu plié, pour en avoir plus grande liberté ; que le poignet avec la garde de l'épée soit tenu et situé droit au-dessus de la pointe du pied, et non à côté ni en dehors, ni en dedans.

Finalement pour être bien en garde et posture avec proportion, il faut que ces règles Mathématiques s'y rencontrent. A savoir, que les deux pointes des pieds avec les talons fassent un vrai angle. Qu'il y ait encore deux formes et figures d'angles qui se font, à savoir, l'une par le plie du jarret entre le talon et la pointe de la fesse, et l'autre par le plie de l'aine entre les pointes de l'épaule et genou gauche.

Il faut aussi que ces trois lignes perpendiculaires y soient gardées et observées, ce que l'on peut faire avec un plomb au bout d'une ficelle, de quoi se servent les architectes, laquelle ligne mettant contre le derrière de la pointe

de l'épaule gauche, laissant le plomb descendre, il faut que la cheville du pied, et le dehors de la jambe de la cuisse, touche également à la dite ligne.

Pareillement mettant la même ligne par devant la pointe de l'épaule, en descendant à la pointe du pied gauche, il faut que les pointes du pied, du genou et de l'épaule, touchent aussi également à la dite ligne.

Et quoi que le côté gauche soit ainsi plié raccourci, il faut toutefois que le côté droit (comme a été dit) soit tenu tout droit sans faire aucun plie, et que cette ligne donne encore cette proportion, à savoir, qu'ayant le pied avancé marches, en portant le pied droit derrière le gauche, et le gauche derrière le droit, observant toujours pareille distance, proportion et angles en vos démarches, tant en avançant qu'en reculant.

La dernière manière s'appelle serrer la mesure, qui se fait après les susdites démarches, où lorsque l'on se voit proche ou peu éloigné de la mesure ; et pour ce faire il faut lever et avancer le pied droit en avant, sans plier le genou, ni branler le corps en aucune façon. Et à l'instant vous le suivrez du pied gauche en le serrant et trainant, et ainsi par la même proportion que vous avancerez le pied droit en avant, vous le suivrez du pied gauche, et tant de fois qu'il vous plaira, jusqu'à ce que vous ne soyez à mesure, portant toujours le pied droit le premier, sans poster le corps des susdites postures, et ce faisant vous serez toujours en force et liberté d'attaquer et de défendre.

Et si votre adversaire vous presse en vous serrant la mesure, pour ne pas vous précipiter et choisir le temps ou les contres, plus à propos sur lui, vous romprez la mesure en lâchant le pied en cette façon. A savoir, en vous retirant tout doucement, levant le pied gauche et le portant en arrière, et au même instant que vous la placerez, vous attirerez votre pied droit en l'entraînant, et ainsi continuerez tant de fois que jugerez à votre commodité, portant toujours le pied gauche le premier en arrière, et à même proportion que vous l'aurez éloigné, vous attirerez votre pied droit ; et par cette façon serez toujours en force et liberté de faire tels temps et contre qu'il vous plaira.

Des temps, même-temps, contretemps, et contre du contre.

Il faut encore expliquer ce que veulent dire ces mots de temps, même-temps, contretemps, et contre du contre, attendu qu'il y en a plusieurs, lesquels prennent marte pour renard, et qui au lieu de dire qu'ils se sont frappés en même-temps, disent de contretemps, qui est ignorance très-grande (comme vous allez voir) et qui cause maintes pointilles dans nos salles.

Ces quatre mots servent pour discerner et distinguer les mouvements du corps, poignet, épée, pieds, bottes et parades.

Et pour commencer par le premier et faire entendre ce mot de temps, c'est qu'il est impossible de faire aucune action, tant vite et prompte puisse-t-elle être, qu'il n'y ait un temps à ce faire, par exemple, pour pousser une botte tant vite et prompte que l'on puisse s'imaginer, dégager, parer, avancer, ou se retirer, tout cela ne peut se faire sans un temps : Et voilà ce que nous appelons temps.

Du même-temps.

Le mot de temps appelle ses autres ensuite, attendu que faisant un temps à votre adversaire, comme par exemple, en lui tirant une botte, n'est-il pas véritable qu'en ce même instant que vous décochez contre lui, qu'il peut faire le même sur vous ? Ce qui arrive assez souvent, et cela se nomme même-temps, parce que les coups partent ensemble ; et s'étant tous deux donnés, il faut dire qu'ils se sont frappés en même temps, et non pas dire de contretemps.

Du contretemps.

Le contretemps se nomme ainsi, à cause du fait qu'il est contraire et le contrepoison du temps, et pourtant il est le remède préservatif de celui-ci, tous ceux qui disent de contretemps quand les deux adversaires se sont frappés, au lieu de dire de même temps, parlent sans connaissance de cause ; d'autant que qui prends bien à propos le contretemps, ne reçoit jamais le coup du temps ; ce que je ferai voir plus clairement dans la théorie de cet exercice.

Du contre du contre

Tout ainsi que le contretemps est opposé et contraire au temps ; de même le contre du contre est opposé, au contretemps le mot le signifie seulement assez, c'est à dire, le contraire, à celui qui est contraire, au temps.

Et suivant ces règles on peut dire avec vérité qu'il n'y a homme qui puisse se vanter d'avoir un coup assuré, parce que s'il prend le contre du dessein de son adversaire, son adversaire peut tout de même prendre le contre du sien, et ainsi des uns aux autres jusqu'à l'infini ; mais tout homme qui saura bien garder et observer ses règles, fera toujours tomber son adversaire en ses pièges, s'il est moins savant que lui.

Des quatre gardes.

Il faut savoir que tout l'art et exercice de l'épée est fondé sur quatre principes ou règles générales, sans lesquelles il n'y a adroit ni maladroït qui puisse tirer ou allonger aucune botte, qui ne soit l'une de ces quatre, mais avec beaucoup de différence : Les adroits les savent pratiquer avec ordre, ne faisant jamais l'une au lieu de l'autre ; et les maladroïts s'en servent par hasard sans connaissance, et le plus souvent tout à rebours. Ces quatre règles se nomment les quatre gardes, à savoir, première, seconde, tierce et quarte ; leurs noms servent pour distinguer les bottes les unes des autres, avec les postures du corps qu'il faut tenir en les faisant.

Des coups ou bottes de première.

Les bottes de premières se portent et se plongent de haut en bas, à savoir, ayant le bras étendu et le poignet plus haut que la tête, la pointe de l'épée étant aussi en haut, laquelle baissant du mouvement du poignet pousser ainsi cette botte de haut en bas. De laquelle botte les adroits s'en servent fort rarement, attendu que cette posture est trop périlleuses, ayant le corps tout à découvert, et partant difficile à conserver. Et pour savoir pourquoi elle se nomme première, c'est que pour se servir des trois autres, il faut la faire en mettant l'épée à la main, et la tirer du fourreau étant au côté, il faut élever le bras et le poignet en haut et ensemble l'épée et la pointe de celle-ci. Et quand on s'en sert, il faut que son adversaire soit à ses pieds pour le percer de haut en bas : c'est pourquoi tout homme qui veut mettre l'épée à la main, doit l'y mettre hors de la mesure de son adversaire, entre autre lorsqu'il le voit avoir l'épée à la main avant lui, de crainte qu'il ne le perça sur ce temps.

La manière de tirer en quarte avec la règle de connaître la mesure.

La botte de quarte s'allonge et se pousse de cette sorte, à savoir, lorsque vous verrez jour et ouverture dans le dedans de l'épée de votre adversaire, vous serrerez le pied et vous vous mettrez à mesure. Mais pour ne point vous tromper à reconnaître la vraie mesure en toutes les bottes que vous pousserez, il vous faut connaître cette règle, laquelle est infaillible, qui est que vous serrerez la mesure jusqu'à tant que vous puissiez toucher du demi fort et droit fils de votre épée au faible de la sienne, c'est-à-dire du milieu de votre épée à la pointe, sans sortir aucunement de posture. Et lorsque vous pourrez toucher et engager son faible d'épée, du droit fil et demi fort de la vôtre, vous serez à la mesure, et tout d'un temps pousserez et allongerez votre botte, en déployant la partie gauche, étendant le bras et portant le pied droit en avant, coulant du fort et droit fil de votre épée, au faible de la sienne, en tournant votre poignet, en sorte que les ongles des doigts soient en haut et tournez vers le ciel. Et en se faisant vous jetterez le bras gauche en arrière sur la hanche. Et pour bien s'étendre et allonger cette botte, il faut que le corps se soit étendu ainsi en avant en poussant pour qu'il soit en cette posture. A savoir, que le jarret et l'aîne droite soient pliés en telle sorte que la pointe de l'épaule se trouve avancée à la ligne de la pointe du genou, et le genou à la ligne de la pointe au pied droit. De façon qu'en mettant encore notre ligne perpendiculaire contre la pointe de l'épaule en descendant, il faut que les pointes du genou et du pied y touchent également. Que le pommeau d'épée soit à la hauteur du menton, que les pointes du pied, du genou et de l'épaule droite suivent droitement la pointe de l'épée, et soient couvertes par le fort et droit fil de celle-ci. Que le côté gauche soit bien étendu et déplié, que le talon soit tenu avec tout le pied fermement contre terre, mais couché et tourné sur le côté de-dedans. Que l'épaule gauche soit effacée avec le bras en arrière et couverte par la droite, que la hanche droite soit aussi couverte par la pointe du genou, que la tête et le col soient tenus droits et en libertés, mais jetés un peu sur le derrière de l'épaule droite, regardant et conduisant d'un œil assuré et sans brésiller la pointe de votre épée pour l'ajuster et donner dans la partie la plus proche et découverte que votre adversaire vous présentera, comme si vous tiriez un coup de pistolet. Et quoi que toutes ses postures soient longues à d'écrire et à lire, cela n'empêche pas qu'elles ne se fassent toutes ensembles et en un instant en poussant cette botte.

Ce qu'étant bien observé, il ne faut craindre que la pointe de l'épée de votre adversaire puisse vous toucher, attendu que le fort et droit fil de la vôtre vous couvre tout le corps étant en cette susdite posture. Et chasse le faible de l'épée de votre adversaire qui est devant vous, et l'éloigne et jette en-dedans, de telle sorte qu'il est impossible qu'il puisse vous toucher, et pareillement quand il vous tirerez aussi sa botte en quarte en même temps, vous ne vous toucherez ni l'un ni l'autre, parce que chaque « fort » jette et détourne à côté chaque « faible ».

Après avoir ainsi allongé cette botte en quarte, vous vous rapporterez le corps, tout d'un temps en garde, remettant chaque partie de celui-ci à sa place, forme et figure qu'ils étaient, vous tenant toujours bien couvert du fort et droit fil de votre épée, avec fermeté de poignet, afin d'être tout prêt à parer ou prendre le contre si votre adversaire vous pousse, ou reprendre et allonger encore une autre botte sitôt que vous verrez une nouvelle ouverture propre.

De la botte de tierce.

La botte de tierce se tire en dehors et au-dessus de l'épée de son adversaire, laquelle vous tirerez en cette façon, à savoir, lorsque votre adversaire vous donnera jour et ouverture en dehors et au-dessus de son épée. Vous serrerez la mesure de la manière que nous avons dit, et sitôt que vous pourrez toucher et engager son épée en dehors du demi-fort et droit fil de la vôtre. Le faible de la sienne tenant le poignet tourné en sorte que les ongles des doigts soient aussi tournés en-dessous vers la terre, et en cette façon vous pousserez tout d'un temps votre botte en tierce, coulant du fort et droit fil de votre épée au faible de la sienne, en ligne droite sans hausser ni baisser le poignet, étendant le corps avec toutes ses parties en avant, comme nous avons dit, pour tirer la botte de quarte. Et il n'y a de différence sinon qu'il n'est besoin d'effacer l'épaule et le bras gauche, n'y jeter pas la tête sur le derrière de l'épaule droite, comme à celle de quarte ; et au lieu d'avoir les ongles en haut, il faut les avoir tournée vers la terre en tirant cette tierce ; et en se faisant le fort et droit fil de votre épée fait les mêmes effets, et vous tient le corps pareillement couvert et en sûreté qu'en allongeant la botte de quarte.

Ayant allongé et tiré votre botte en tierce, et ajusté votre faible d'épée au corps de votre adversaire, et au-dessus de la garde de son épée, en la partie la plus proche, vous vous retirerez et remettrez en garde, tenant toujours votre bras fermement en avant sans aucunement le raccourcir, tenant aussi le demi-fort et droit fil de votre épée tourné vers le faible de celle de votre adversaire. Et quelque dégagement qu'il fasse, il faut toujours présenter votre droit fil vers son faible, ce que vous ferez facilement en tournant le poignet, afin de vous tenir tout le corps couvert du fort et droit fil de votre épée, et être en force et liberté de parer et riposter ; ce mot de riposter veut dire, après avoir paré tirer une poste.

De la botte de seconde.

La seconde se tire en deux façons, à savoir, de tierce en seconde, et de quarte en seconde. Mais l'une et l'autre sont même chose, attendu qu'elles se tirent toujours dans le dedans de l'épée, et il n'y a pour différence qu'un dégagement qui se fait de dehors au dedans de celle-ci, lequel vous ferez lorsque votre adversaire tiendra sa garde haute, c'est-à-dire son faible d'épée, étant élevé en biaisant en dehors de votre épaule droite, montrant son flanc et le dessous tout à découvert. Vous étant mis à mesure, vous engagerez en dessous ce faible d'épée par le demi-fort et droit fil de la vôtre. Ayant le poignet tourné en tierce, les ongles des doigts vers la terre, et tout d'un temps par le mouvement du poignet, dégagerez le faible de votre épée de dehors en dedans, et pousserez en dessous, vous étendant le corps en avant, gardant les proportions ci-devant dites. Mais il y a cette différence en tirant cette botte de seconde ; contraire aux deux précédentes, qui se tirent de la situation du poignet en droite ligne, et cette seconde en ligne oblique et angulaire (que quelques-uns appellent caver). Parce qu'en la poussant on porte le poignet le plus loin qui se peut en dehors, tournant le poignet en sorte, que l'ongle du pouce soit tourné vers la terre, et en cette manière fait que le faux fil de votre épée se rencontrera tourné vers l'épée de votre adversaire. Et puis il faut baisser le corps le plus bas qu'il est possible, en sorte que le dedans de la pointe de l'épaule droite vienne joindre (s'y faire se peut) sur le genou, portant en même temps la main gauche à terre, pour plus facilement se soutenir. Abaisser et relever le corps, apportant et baissant aussi l'épaule gauche en dedans avec le col et la tête tenus sur la pointe de celle-ci, regardant et suivant de l'œil la pointe de son épée pour bien l'ajuster en la partie découverte, et pour éviter celle de son adversaire. Et il faut que toutes ces postures se fassent ensembles et en un instant, en poussant cette seconde, qui se tire comme j'ai dit, de ligne oblique et angulaire. Parce qu'il se rencontre une forme et figure d'angle, de l'épaule au poignet ; et du poignet à la pointe de l'épée : et il faut que le poignet soit tenu à la hauteur de l'épaule, et porter les pointes du pied et genou droitement devant son adversaire, et en la même forme qu'en poussant les autres bottes. Voyez les deux lignes perpendiculaires de la figure de seconde, vous y trouverez la même distance entre elles qu'entre les deux autres postures de la quarte.

Ayant poussé cette seconde en la manière susdite, vous vous remettrez tout d'un temps en garde, vous tenant toujours le plus couvert qu'il vous sera possible du fort et droit fil de votre épée.

La botte de quarte en seconde est pareille à la précédente. Hormis qu'il n'y a point de dégagement à faire, de laquelle vous vous servirez sur le même temps que votre adversaire ira engager votre épée en dedans en quarte. Au même instant qu'il croisera votre faible d'épée du demi-fort et droit fil de la sienne, vous tournerez le poignet et allongerez en seconde en la forme et figure que nous avons dit, et ne manquerez pas de vous baisser le plus bas qu'il vous sera possible, afin que votre adversaire ne puisse vous toucher.

Ce qui lui est néanmoins très difficile, attendu qu'en engageant ou parant de son demi-fort votre faible, il ôte en ce faisant sa pointe d'épée de devant vous. Qui par ainsi ne peut vous offenser pendant cet instant que vous lui allongerez cette seconde : mais après il vous convient d'être prompt à vous retirer et de vous remettre en garde, ou

passer du pied gauche sur lui, d'autant que votre fort et droit fil d'épée ne vous couvre ni ne vous sert aucunement en cette posture.

Voilà la description et les vraies règles qu'il faut savoir garder et observer, en allongeant les bottes de seconde, tierce, quarte et première. Et quiconque fera le contraire, renversera et détruira toute la perfection et sureté qui peut se trouver et rencontrer dans cet exercice, dans lequel il n'y faut point chercher ni trouver d'autres règles ni bottes à la mode. Car ce serait abuser et se moquer du peuple et de soi-même, d'autant que l'exercice de l'épée seule est à présent (quoi qu'abondant de la plus grande part des hommes) en telle perfection, qu'il ne peut s'y trouver aucune autre nouvelle mode. Pas plus qu'à passer sur une longue planche qui traverse une rivière, où le plus sûr est de cheminer tout droit comme ceux qui y sont déjà passé : et toute personne qui voudra y faire autres démarches, sera en grand hasard de tomber dessous, avec tous ceux qui l'imiteront.

Qu'il ne suffit pas de savoir les principes seulement

Ce n'est pas assez que de savoir tirer et allonger en première, seconde, tierce et quarte, ni d'observer les postures et mouvements du corps, et généralement tout ce que j'ai ci-avant d'écrit et enseigné. Tout cela ne sont que les principes et fondements qu'il faut entièrement et nécessairement bien savoir, pour parvenir après à la science et connaissance de ce qui peut se rencontrer de plus subtil en cet exercice pour mettre ses desseins à exécution, tant en attaquant que en défendant, que pour se conserver et garder de tomber dans les naufrages et précipices qui s'y rencontrent. Ce sont choses assez dignes de convier tous ceux qui veulent faire profession d'honneur et de porter l'épée, d'y employer du temps, du travail et leurs esprits, puisque les moindres fautes y font perdre les biens, l'honneur, la vie et souvent les âmes avec le repos des familles.

Nonobstant, la jeunesse ne fut jamais moins curieuses d'apprendre quelque conduite en ce noble exercice qu'aujourd'hui. Et néanmoins on n'a jamais vue tant de querelles, duels, combats et meurtres qu'à présent ; dont une des principale cause est, que cette jeunesse n'a crainte n'y appréhension de ce qu'elle n'a jamais appris, vue entendu ni connue, quoi que ce soient choses qui la puisse faire périr pour jamais. C'est pourquoi cheminant comme un aveugle, elle se jette témérairement dans ces précipices, croyant que ce ne sont que beaux chemins pour aller à la gloire, desquels elle ne sait les moyens n'y la voie de s'en retirer, et par ainsi y périt misérablement.

Car c'est une chose très remarquable que la plus grande part de tous ceux qui ont le moins de science et expérience aux armes, sont les plus querelleux, séditieux et entreprenant, et qui ordinairement craignent le moins les périls parce que (comme dit le proverbe) qu'un homme sachant douter de toutes choses, et l'ignorant ne doute de rien et ne trouve aucune difficulté.

Aussi voyons-nous tous les jours dans nos salles, tous ceux qui n'ont autre science que quelques petit fondements et principes, qui sont de savoir allonger les bottes de quarte, tierce et seconde, parer, riposter, faire quelque battement et déliement d'épée, être ceux qui se croient aussi habilles, experts et adroits que les plus adroits mêmes. D'autant qu'ils voient et considèrent que tous les plus grands Maitres en cet exercice, n'ont point d'autre posture ni ne poussent point leurs bottes en autre manière qu'eux parce qu'ils ne considèrent et ne connaissent pas que toute cette science avec ses subtilités, s'exécute par son fondement et principe, qui est ou de quarte, tierce, seconde ou de première, et que pour savoir ses principes et fondements, ils ne connaissent néanmoins aucunement la science qu'il y'a ensuite. Et par ainsi ne la connaissant pas, ils font tout de même comme ceux qui marchent sans lumière, qui croyant savoir bien le chemin, et allant hardiment comme s'ils voyaient bien clair, se fourvoient, tombent et se cassent le col dans quelque précipice ignoré et non prévue

Du cœur sans adresse

Mais il me semble que j'entends déjà quelques un de ces généreux personnages qui disent par la mort et par la tête que j'en compte de belles. Et qu'il y'a bien de la différence entre un bouton de fleuret et la pointe d'une épée, et que l'on voit souvent des maladroits avoir l'avantage sur des personnes qui faisaient merveilles avec le fleuret dans une salle. Et que l'on n'observe point l'épée à la main tous ces temps dont je parle, et finalement qu'il n'est besoin d'adresse, et qu'il ne faut avoir que du cœur et de la générosité pour vaincre et renverser tous les adroits qui n'en n'ont point.

J'en demeure d'accord avec eux, en ce qu'ils appellent « cœur », qui vain ceux qui n'en n'ont point, quoi qu'adroits.

Mais il est à propos de connaître la cause qui produit cet effet ; pour y parvenir il faut savoir qu'elle partit du corps fait agir, gouverner et conduit cet adresse avec toutes les subtilités qu'il y est contenues.

Si quelqu'un disait que c'est le « cœur », je dirais que non (quoique ce soit lui qui anime toutes les autres parties) et que tous les hommes ont du cœur également selon leur proportion, et que l'on voit souvent les plus petits battre les plus grands, et par ainsi cela ne peut être.

Je soutiens donc que le cœur ne guide ni ne conduit en aucune façon l'adresse, et que c'est l'œil et le jugement. L'œil est la sentinelle qui découvre l'ennemi et les écueils, qui en donnent avis au pilote (qui est le jugement) qui comme un bon capitaine, aussitôt qu'il est averti donne l'ordre et range tous ses soldats, qui sont les membres, chacun en son poste, pour être tous prêts à obéir et exécuter ses commandements. Or ce jugement n'est point partagé également aux hommes, tant en quantité, qu'en qualité, les uns en ayant plus, les autres moins, les uns plus forts, les autres plus faibles ; et c'est ce qui cause que les hommes n'apprennent pas les uns comme les

autres. Mais celui qui possède un bon et fort jugement, fait des merveilles en la conduite de tout ce qu'il entreprend.

Comme l'intempérance des quatre humeurs dont le corps de l'homme est composé, fait perdre le jugement par deux extrémités qui sont la peur, la timidité, la colère et la présomption.

Hors la raison pourquoi un homme sans adresse, à qui le cœur ne manque point, mais plutôt le jugement, emporte souvent l'avantage l'épée à la main, sur un autre qui en battrait cent comme lui au fleuret l'un après l'autre. C'est que cet homme adroit en faisant du fleuret n'a aucune crainte n'y appréhension, sachant bien qu'il n'y a de péril, et par ce moyen possède entièrement son jugement qui le guide en cet exercice, et qui lui fait faire des merveilles. Mais quand il se rend compte qu'il faut bien jouer, et qu'il lui faut mettre l'épée à la main pour se défendre ; et lorsque la sentinelle vient à dire à son pilote et capitaine qu'elle voit l'ennemie qui arrive en arme et furie pour le combattre. A cet avis ce pauvre pilote commande à ses soldats que chacun se tienne à son devoir, et s'appête à exécuter ses ordres. Les soldats ayants reçu cet ordre, chacun se prépare à bien faire. Mais en ce faisant, il arrive querelle et sédition entre quatre de ses maraud, qui se font perpétuellement la guerre à qui emportera la supériorité l'un de l'autre. Lesquels viennent à s'émouvoir et s'échauffer les uns contre les autres, et après se mêlent, se battent, se bouleversent, et courant deçà delà, mettent par leur mutinerie tous leurs camarades en désordres. Le pauvre pilote a beau leur crier, apaisez-vous, remettez-vous, mais point d'obéissance. Et tant plus il les prie, et leur dit que l'ennemie s'approche, plus ils s'opiniâtrent et finalement après avoir couru de tous côtés, vivement à rencontrer la porte de la chambre de leur pauvre pilote ouverte, par laquelle ils montent dedans, où y continuant leurs désordres avec tant de fureur, qu'enfin ce pauvre pilote est contraint d'abandonner et quitter son siège et gouvernail.

Après quoi l'ennemi arrivant et abordant ce vaisseau plein de désordres et sans conduite, n'y voyant que quelques armes inutiles et non employées, et qui par ce moyen ne peuvent lui nuire ; de façon qu'il lui est très aisé de s'en rendre le Maître sans péril.

Et voilà la cause qui fait qu'un homme sans adresse, à qui le cœur ne manque point, ou pour mieux dire le jugement, emporte l'avantage l'épée à la main sur un adroit, qui en cet rencontre et occasion perd le cœur et jugement par accident. Provenant de l'intempérance et désordres de ses quatre soldats, qui sont les quatre humeurs dont le corps de l'homme est composé, qui sont de qualités inégales et contraires des unes aux autres, à savoir, le froid et le chaud, le sec et l'humide ; mais qui voudra en savoir les raisons plus particulières, qu'ils s'adressent aux médecins, cela étant de leur science et non de la mienne.

Mais je dirais pour conclusion, que ces personnes de cœur sans adresse n'ont que faire de se vanter de telles victoires. Ne les ayants emportées que sur des personnes malades, et tombées au cerveau, qui les rend sans mouvements, et incapables de se défendre. Et qu'ils se trompent et abusent grandement de dire qu'il n'est pas besoin d'adresse, parce qu'il faut qu'ils demeurent d'accord avec moi, que l'art aide merveilleusement la nature, et que l'adresse ne détruit ni n'amoindrit aucunement le cœur et la générosité de l'homme, au contraire elle le soutient, conduit, fortifie et l'augmente de beaucoup.

Que la colère et présomption ôte aussi le jugement et l'adresse à l'homme

Mais j'entends encore quelques-uns de ces messieurs qui disent que ce n'est pas seulement de ces adroits dont nous venons de parler qu'ils entendent, mais de ceux aussi qui ont montré leur adresse et courage en nombre de combats, desquels ils ont emportés l'avantage, et après tout il arrive souvent qu'ils périssent par des maladroits.

J'en demeure d'accord, mais cela leurs arrivent aussi par accident. Et périssent par une autre cause toute contraire à celle dont nous venons de parler, qui est opposée l'une à l'autre par deux extrémités, tout ainsi comme est le trop et le trop peu. Car l'adresse du premier se perd de peur et de frayeur, qui procède d'une trop grande abondance d'humeurs humides et froides, qui étant émues glacent le cœur et le sang dans les veines, et fait perdre le jugement, et rend l'homme sans mouvement et incapable de se défendre. Et ceux-ci perdent leur adresse par la colère et la fureur, qui vient d'une abondance de sang et de seigneurie, qui produit une chaleur si grande à la moindre émotion, que tout le corps se remplit de feu et de flamme, qui envoient tant de fumée, de vanité et de présomption dans le cerveau, que le jugement et toute sa raison sont étouffées par celle-ci. De façon qu'un homme n'étant conduit que par ces bouillantes chaleurs qui lui produisent des fumées d'arrogance et de mépris qu'il fait d'un maladroit qu'il veut combattre pour quelque faible sujet. De telle sorte que courant à ce combat avec

précipitation sans ordres, sans craintes ni appréhension, ni sans songer à sa conservation ni considérer, comme aveugle qu'il est que l'épée de ce maladroit perce aussi bien que la sienne, qui se voyant attaqué et en un péril inévitable, se résout à jouer à quitte ou double et faisant de nécessité vertu, assemble toutes ses forces et puissances à la conservation de sa personne. Laquelle se voyant réduite à l'extrémité fait des efforts prodigieux et comme miraculeux pour se dépêtrer de tout ce qui l'incommode. Toutes ces parties unies et ramassées avec le jugement, qui appelle aussi à son secours la souveraine puissance, qui est au-dessus de toute adresse humaine, qui assiste toujours le bon droit, conserve l'innocent et châtie l'insolent, et fait que le plus adroit et généreux qui puisse être, ne saurait avoir tué une mouche contre la volonté de celle-ci. Outre qu'il ne songe pas qu'il ne faut point se jouer avec un maladroit l'épée à la main lequel ne donne jamais de quartier à son adversaire quand il a l'avantage. D'autant qu'il ne fait point d'expédient, ni moyen plus sûr pour sortir de péril, que de le tuer. Et ne pensant en tous ces accidents, jugeant ce maladroit incapable de lui faire mal, et indigne de sa colère, et s'imaginant qu'il doit trancher les montagnes, et fendre les rochers d'un seul regard, va tout transporté de colère et de fureur, lui pousser et allonger, et en s'étendant ainsi sans jugement ni conduite. Il lui arrivera par malheur de glisser et tomber, ou bien sa botte sera parée par hasard par ce maladroit, en se démenant des bras et de son épée, à tort et à travers comme un démoniaque, et en se faisant se jettera à corps perdu dessus, le percera et le tuera misérablement, et puis l'on dira ha ! Que les armes sont journalières, qu'il est encore une vieille rêverie et façon de parler, parce que les armes sont toujours aussi capables d'offenser demain qu'aujourd'hui. Mais les hommes ne sont pas de même n'étant toujours en pareille constitution et disposition d'exécuter leur desseins, en un jour comme en un autre, et cela prouvent encore des quatre éléments, qui font par leur mutation que l'homme est tantôt joyeux, gaillard, dispos, allègre et vigoureux, et une autrefois triste, mélancolique, chagrin, pesant et engourdie. Et partant il faut dire que les hommes sont journaliers et non les armes, et conclure que ces adroits s'y périssent par accident et par leurs fautes, en se laissant emporter à la colère, à la vanité, à l'arrogance et présomption qui leur trouble tous les sens et le cerveau, leur fait perdre le jugement et toute raison, qui par ce moyen les rend beaucoup plus maladroits que les maladroits mêmes. Et partant il n'est véritable de dire que les maladroits ayant vaincus des adroits, qui en cette occasion n'en ont que le nom et non l'effet.

Pourtant je conseille tous ceux qui veulent porter l'épée, tant pour le service du Roi que pour conserver leur personne, et repousser la force par la force, **premierement** :

De se rendre des plus adroits en cet exercice, et pour ce faire y employer du temps et un travail continu. Avec entière attention, pour accoutumer le corps à bien s'étendre, s'allonger, se retirer, se plier, se baisser et se reculer avec agilité, vigueur et prestance, observant avec jugement tous les temps, contre temps, et contre du contre, suivant l'ordre et la manière que j'espère d'écrire ci-après, qui me serait bien plus facile à faire entendre et expliquer avec le fleuret et le plastron, que par le discours et la plume.

Secondement, après avoir acquis l'adresse, il faut la conserver par l'exercice avec le fleuret, le plus souvent que faire se pourra. Quand ce ne serait qu'en poussant contre une muraille, afin d'entretenir le corps et le poignet dans sa vigueur et prestance, qui manque de ce faire, se rouille, s'engourdit et appesantit en telle sorte, que le plus adroit qui se puisse trouver, s'il est deux ans, ou seulement un an, sans s'être aucunement exercé, il peut s'assurer qu'un écolier de six mois le battra au fleuret, cela se voit assez souvent. C'est pourquoi pour s'empêcher de se rouiller, il faut faire du fleuret assaut, le plus souvent que l'on pourra, et ne il faut suivre l'opinion de quelques cavaliers de ce temps, qui est qu'après avoir fait leur exercice, et en étant revenu ne veulent jamais faire d'assaut aux fleurets devant personnes, crainte disent-ils, d'enseigner leur jeu et desseins aux autres. Mais je croirais que c'est plutôt crainte de montrer leurs défauts et maladresse, car il faut savoir et entendre qu'il ne se peut rien cacher en cet exercice à un homme bien adroit, qui par l'art et expérience, sait connaître les desseins de son adversaire ; et les lui rendre inutiles, et s'en servir lui-même à son propre avantage.

En troisième lieu, prendre garde de se laisser emporter à l'une ou à l'autre de ces deux extrémités desquelles nous venons de parler. A savoir la trop grande crainte et peur, et la colère. Présomption et arrogance, qui sont passions qui causent de grands désordres aux hommes, leur faisant perdre le jugement et toute raison. Et ce faisant les dépouillent de toute leur science et adresse, et finalement les rend au nombre des brutes. Et pour bien réussir dans cet exercice, il faut se tenir dans le médion. Qui est de n'être trop craintif, ni se fier aussi trop en son courage et adresse, attendu (comme l'on dit) que la méfiance est la mère de sureté, et que l'épée à la main on fait rarement une faute deux fois.

Mais pour se tenir dans ce médion, cela dépend du don de nature et bonne constitution, et proportion des parties qui la compose, avec la conduite de la raison.

Aussi voit-on par expérience, que tous ceux qui ont été, et qui sont encore là à présent, et qui passent au-dessus du commun pour adroits, vaillants et généreux, sont de bonne constitution, joyeux, dispos et de bonne humeur, qui ne sont craintifs ni colères, et que l'on ne voit jamais ou fort rarement se battre pour leur propre querelle et sujet, parce que l'adresse qu'ils possèdent leur vient de la force et puissance de leur jugement. Et tous ceux qui ont un bon et fort jugement, ne font ni n'entreprennent aucune chose qui ne soit avec bon sujet et raison, et tout homme qui se conduit par la raison et le jugement, ne veut faire à autrui, que ce qu'il voudrait qu'autrui lui fit, et par ainsi ne font jamais de querelles.

Mais quand ils ont sujet de mettre l'épée à la main contre quelqu'un, vous les y verrez aller en sang rassis et modéré, sans passion ni émotion, qui paraisse aucunement, avec autant de civilité et courtoisie que l'on puisse faire, et se battre avec autant de jugement et facilité que s'ils faisaient du fleuret, et qui prennent bien plus de gloire et de générosité à désarmer leurs adversaires, qu'à les tuer. Comme en effet il y en a beaucoup plus, aussi s'en est-il trouvé nombres, qui en toutes ces rencontres se sont contentés de désarmer leurs adversaires sans en avoir jamais voulu tuer un seul, et qui même ont donné la vie à ceux qui leurs avaient donné le coup de la mort.

Voilà ce qu'on peut appeler avec juste raison, actions généreuses et héroïques ; parce qu'il y'a bien plus de grandeur de cœur et courage à pardonner de la sorte une offense, que de la punir.

C'est ce que tous ceux qui portent l'épée, et qui désirent être estimés généreux et courageux, doivent imiter pour en user de la façon, et non pas faire comme quantité de jeunes personnes, qui après infinité de rodomontades, de fougues, de querelles et de tête, de ventre et de mort, pensent faire trembler toute la terre de peur, quoi qu'à peine tout cela soit capable d'épouvanter les petits enfants seulement. Et qui après tout tremblent eux-mêmes de frayeur devant leurs adversaires quand il faut jouer tout de bon et de chaud et bouillants qu'ils font paraître au commencement, deviennent à la fin froids comme marbre, quand leurs adversaires ont la patience de laisser passer pour un peu leur première boutade, et d'endurer leurs paroles, qui sont de dire, ha ! Tête, ventre, poltron, tu manques de cœur, tu lâche le pied, tu recule ; et qui leurs répondent, oui, oui, il est vrai ; mais faites votre jeu, et prenez bien garde à la fin d'en trouver trop pour vous.



CHAPITRE II

Dans lequel est traité de la théorie, de l'art et de l'exercice de l'épée seule ou fleuret, et de tout ce qui peut s'y faire de plus subtil.

Pour montrer et faire entendre, en quoi consiste la perfection du jeu de l'épée seule ou fleuret, il faut commencer par les parties pour parvenir par chacune de celle-ci à la connaissance du tout.

En premier lieu, faut savoir que toute la science et subtilité contenue en cet exercice, dépend de bien reconnaître les mouvements, temps, mesures, desseins et intentions de son adversaire, pour les lui rendre inutiles et s'en servir contre lui-même.

Mais quelqu'un pourrait dire qu'il n'est pas possible de reconnaître et savoir les desseins et intentions de l'homme.

Et moi je réponds que l'on reconnaît facilement l'intérieur par l'extérieur, et la cause par ses effets.

L'on connaît la colère et autres passions, quoi qu'enfermée au-dedans de l'homme par le mouvement de ses membres et parties que l'on voit au-dehors, soit par ses yeux, par son visage, par son parler ou cheminer, ou par le mouvement de ses bras et mains.

Et pareillement on connaît en un instant les desseins et intentions d'un homme qui a l'épée ou fleuret à la main, et la science qu'il y peut avoir par la tenue de sa garde, situation de son corps et épée et mouvements de ceux-ci

Pour montrer cela clairement, il faut entendre que toutes les subtilités contenues en cet art, quoi qu'en nombre presque infini. Néanmoins tout cela roule et consiste en deux points ou deux parties, qui sont, où que vous attaquerez, où serez attaqué par votre adversaire, où vous engagerez son épée, où il engagera la vôtre, et finalement vous lui pousserez ; où il vous poussera.

Cela étant très constant et véritable, je diviserai ce traité en deux parties. En la première, je supposerai que vous attaquerez et engagerez votre adversaire, et que vous êtes tous deux bien adroits, et après expliquerez ce qu'il vous conviendra ; et faudra faire et observer, tant en attaquant que défendant.

En la seconde partie, je tournerai la médaille, où d'attaquant et engageant que vous aurez été, vous serez attaqué et engagé par votre adversaire, et vous enseignerez encore la manière qu'il vous faudra observer et garder pour vous défendre de lui, et renverser ses desseins en exécutant les vôtres.

Mais avant de passer plus outre, il faut que je pose ici une question, qui servira beaucoup d'intelligence à faire entendre ce traité :

Qui est de savoir, comment un homme qui aurait l'épée à la main pourrait se défendre, étant dans une salle à laquelle il y avait quatre portes, l'une devant, l'autre derrière, une à droite et l'autre à gauche, qui étant très certain que son ennemi viendrait l'y attaquer par celle-ci pour le tuer, sans toutefois savoir par laquelle.

Je demande que doit faire cet homme pour empêcher son ennemi d'entrer, conserver sa vie, et se défaire de lui.

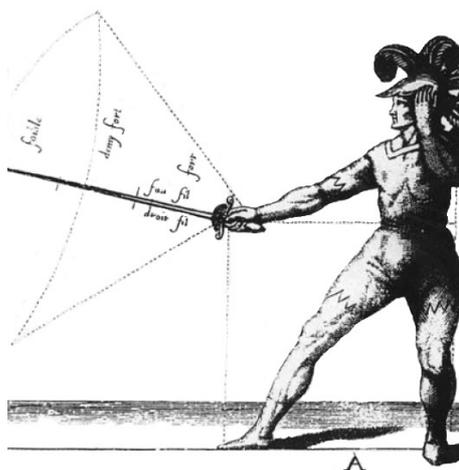
Quelqu'un pourrait dire qu'il n'aurait qu'à fermer ces quatre portes, et les bien crouiller [verrouiller] vers lui, et laisser dehors son ennemi, qui par ce moyen ne lui pourrait faire aucun mal.

Mais cet homme demeurera enfermé, prisonnier et captif, et qui ne pourrait point pour cela se dépêtrer et défaire de son ennemi, de façon qu'il faut trouver un meilleur expédient ; or voici le moyen très-sur, lequel faisant, cet homme peut empêcher son ennemi de lui faire aucune incommodité.

C'est qu'il faut que cet homme ferme et crouille [verrouille] bien trois de ces quatre portes, et après qu'il garde avec son épée celle qu'il laissera ouverte ; et quand son ennemi viendra pour y entrer, il lui sera facile de l'en empêcher et de s'en défaire.

Voilà de la même façon que doit faire un homme qui a l'épée ou fleuret à la main, lequel a pareillement quatre portes, ou jours et ouvertures, par lesquelles son adversaire peut lui tirer et donner ses bottes, à savoir, en tierce ou en quarte, ou dessus, ou par-dessous son épée.

C'est pourquoi il faut nécessairement que le corps soit tenu et retiré en arrière, et raccourcir la partir gauche sur son pied, comme est représenté par notre première posture côté « A ». Afin de garder plus sûrement deux extrémités, qui seraient trop difficiles à conserver, si le corps était tenu tout droit, à savoir, le dessus et le dessous de l'épée, que pour fermer plus sûrement trois de ces quatre portes et ouvertures par le droit fil, fort et demi fort de l'épée, et avoir plus grande liberté et facilité à garder celle qu'on laisse ouverte.



Mais il faut faire en sorte qu'en fermant vos trois portes et ouvertures, que vous enfermiez aussi (s'y faire se peut) la liberté de l'épée de votre adversaire, pour le contraindre de tomber dans vos pièges.

Et pour ce faire et commencer notre méthode, supposons que vous êtes dans une belle et grande salle, dans laquelle vous voulez faire attaque et assaut du fleuret avec votre adversaire. Auquel après lui en avoir présenté deux de proportion et d'égale longueur, et ayant pris et choisi une, et vous laissant l'autre, vous vous mettez à un des bouts de la salle, et lui dans l'autre bout, tous deux droits vis-à-vis l'un de l'autre, tenant chacun ses deux pieds à côté l'un de l'autre, le fleuret de la main droite, la pointe en bas vers le côté gauche, les deux bras, tenus en bas aux côtés sans aucun artifice, après quoi vous vous ferez la révérence en cette façon.

La révérence.

Au premier temps, levez doucement et peu haut votre pied droit, et l'éloignez du pied gauche d'un demi pied de distance, et la plaçant, faites que tout le corps soit soutenu sur celui-ci, et en ce même temps vous élèverez votre poignet et fleuret en haut, en la garde de première ou prime, comme il vous plaira.

Au second temps, vous ferez la révérence du pied gauche, en mettant la main gauche au chapeau, et vous découvrant, l'apporterez en bas à côté du genou. Le dedans tourné vers celui-ci, et il faut en faisant cette révérence trainer le pied doucement en rondissant et tournant la pointe de celui-ci en dehors. Portant et effaçant le côté gauche en arrière, en telle façon que la cheville de ce même pied se trouve derrière le talon droit, où l'y plaçant vous balancerez votre corps en sorte qu'il soit soutenu de celui-ci.

Au troisième temps, vous lèverez votre pied droit, le porterez et placerez en avant, la pointe de celui-ci vis-à-vis de votre adversaire.

Au quatrième temps, vous ferez une démarche du pied gauche en avant, en sorte que la cheville de ce pied se trouve devant la pointe du pied droit, et en remettant votre chapeau sur votre tête, et abaissant votre poignet et fleuret en seconde, sans baisser aucunement le corps.

Et au cinquième temps, vous ferez une démarche du pied droit en avant, et vous mettrez en garde et posture en la manière que nous avons enseignée. Et il est à noter qu'en faisant cette révérence, il ne faut baisser la tête ni plier le corps, comme aux révérences de civilités que l'on se fait : au contraire faut se tenir bien droit, pour regarder

fixement son adversaire et considérer sa garde et posture, pour en ce faisant former les desseins qu'on veut exécuter.

Beaucoup de personnes font leur révérence d'une autre façon : mais que chacun la fasse comme bon lui semblera, car ce n'est qu'une petite cérémonie qui ne fait aucune chose au fond de cette science.

Après avoir fait votre révérence à votre adversaire, lequel vous l'aura pareillement rendu, et vous étant tous deux mis en garde au cinquième temps, vous serrerez la mesure tout doucement en considérant sa garde et posture.

Or il faut que vous soyez certain qu'aucun ne peut tenir sa garde qu'en l'une de ces quatre manières, à savoir, haute, ou basse, ou dans le médion, qui est se couvrant de son épée, en quarte ou en tierce, et il ne faut se mettre en peine pour cela, attendu qu'elles sont aussi faciles à engager les unes comme les autres ; car à ces quatre gardes différentes, vous avez à leur faire à chacune son engagement. Mais il faut avoir bon pied, bon œil, bon poignet et bon jugement, avec toutes les dispositions du corps requises, pour bien exécuter les temps, contretemps, et contre du contre, avec agilité, vigueur et prestance.

De l'engagement de quarte.

Si votre adversaire tient sa garde dans le médion, et se couvre de son droit fil, fort et demi fort de son épée en dehors, ne laissant aucune ouverture que dans le dedans de celle-ci en quarte.

Vous serrerez la mesure jusqu'à tant que vous puissiez toucher de votre demi fort et droit fil d'épée au faible de la sienne, et en vous mettant à cette mesure vous engagerez son faible d'épée, du demi fort et droit fil de la vôtre, en fermant si bien trois de vos quatre portes et ouvertures, que vous ne donniez aucun jour qu'en dehors de votre épée en tierce.

Or tenant ainsi l'épée de votre adversaire engagée et assujettie en dedans, en quarte, il vous faut savoir remédier à ces quatre choses, qui sont :

1. Où que votre adversaire dégagera en vous poussant en tierce,
2. Où dégagera sans vous pousser, soit en faisant feinte, ou pour la dégager seulement,
3. Où contestera contre votre épée,
4. Où ne bougera point la sienne, c'est-à-dire demeurera engagée.

Si votre adversaire prend le temps en dégageant de dedans, et vous pousse sa botte en tierce : vous lui ferez un de ces contres ci-après, lequel il vous plaira : à savoir.

1. Où parer du fort et droit fil de votre épée, en tournant votre poignet rondement de quarte en tierce, rapportant tout d'un instant votre faible d'épée du dedans, où il était en dehors, le tenant un peu haut pour mieux fermer cette ouverture, et détourner, et faire passer la botte de votre adversaire en dehors ; ce qui étant fait, vous lui riposterez et la pousserez en tierce ou en seconde, s'il ferme le jour de tierce, ou en quarte, s'il ferme l'un et l'autre.
2. Où la parerez du faux fil de votre épée (comme beaucoup de personnes font) et après pousserez au corps.
3. S'il vous pousse cette botte en forçant de son fort, sur votre faible d'épée, en telle sorte que vous ne puissiez détourner son faible en dehors, vous vous servirez de l'un de ces trois contres, à savoir, deux se font en cédant à la force, et l'autre en voltant.

L'une des manières de céder à la force se fait ainsi : qui est qu'au même instant que vous sentirez votre faible forcer par le demi fort de l'épée de votre adversaire en allongeant sa botte en tierce. Vous laisserez aller votre pointe en bas et en dedans, mollissant du poignet, le tournant et élevant en haut, en telle manière que le pommeau fait à hauteur de votre épaule, les ongles de vos doigts tournent vers la tête de votre adversaire. Et en cette posture, vous ferez trouver votre fort et droit fil d'épée en dedans, qui se trouvera opposé au faible de la sienne, qui le détournera et fera passer en dedans, sans qu'il puisse vous toucher aucunement. Pourvu que vous effaciez votre côté gauche en ce faisant, et à l'instant que cette botte sera finie, vous relèverez votre faible d'épée, du mouvement du poignet, en lui poussant votre riposte en quarte, où vous ne manquerez d'y trouver jour. Ce coup n'est pas commun, quoi que très excellent.

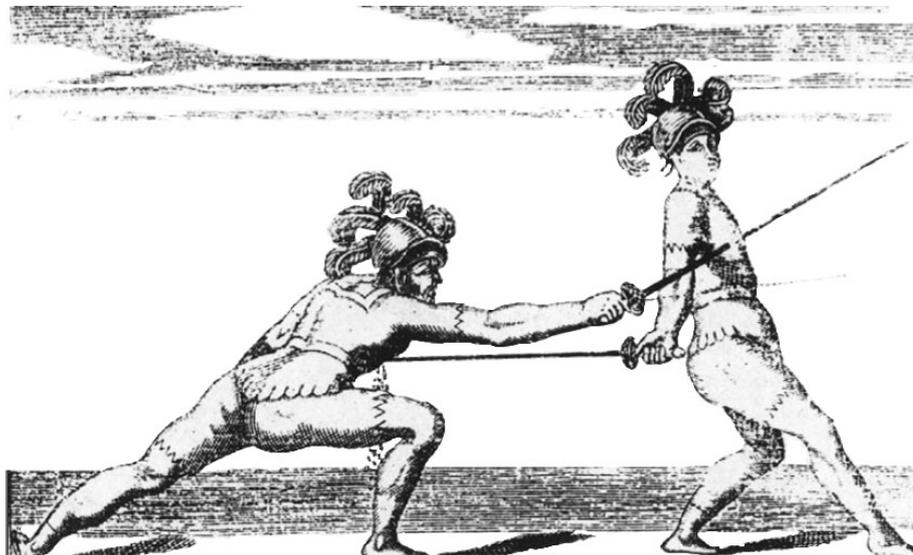
4. Cette autre façon de céder est très bonne l'épée à la main, même contre les gauchers, elle se fait quasiment comme la précédente, mais avec cette différence, elle est que, lorsque l'on vous poussera en tierce, en forçant ainsi que nous venons de dire. Vous obéirez du poignet, en baissant la pointe de votre épée en bas, et haussant le poignet en le tournant jusqu'à ce que l'ongle du pouce soit tourné vers votre

genou. Le pommeau en haut et en dehors, et tout de suite vous ferez un tour de votre épée en forme de moulinet, en tournant du mouvement du poignet, rondement en montant la pointe de bas en haut. Et en faisant ce tour vous ne manquerez pas de rencontrer de votre fort d'épée, le faible de la sienne, qui le jettera et sera passé par devant vous, sans qu'il puisse vous toucher, et en finissant le tour de votre épée, vous pourrez d'un revers donner un coup de décharge ou estremaçon du droit fil, sur la tête ou le bras de votre adversaire avant qu'il se soit retiré où remis en garde. Et sans qu'il puisse que difficilement éviter ce coup, lequel étant bien appliqué, le mettra en état de ne pouvoir vous faire aucun mal. Et si vous voulez vous servir de ce coup avec le fleuret, au lieu de donner l'estremaçon, il faut en achevant et finissant votre tour de fleuret, lui tirer et allonger une botte en quarte au-dessus de son fort d'épée. Ces deux façons de céder à la force, sont très propres et utiles à tous ceux qui n'ont pas le poignet fort, et qui trompent grandement ceux qui tirent leurs bottes en tierce en forçant du fort le faible, parce que ne trouvant aucune résistance, au lieu d'ajuster au corps, passent par devant fort loin.

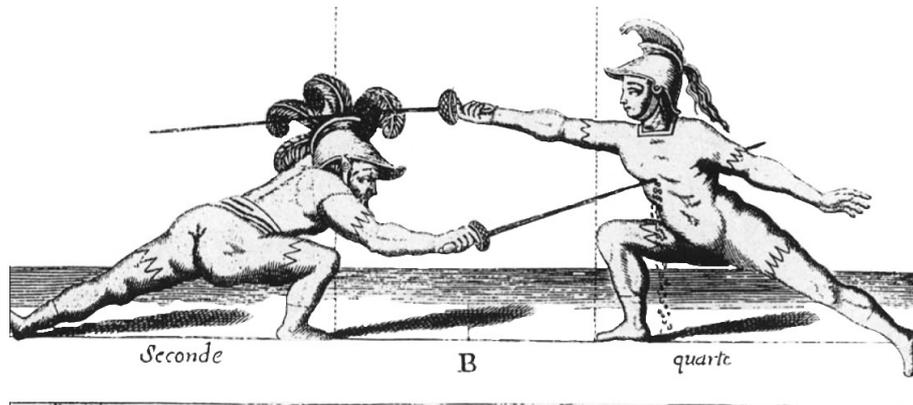
5. Sur le même temps que votre adversaire vous tire cette botte en tierce, tournerez votre poignet en quarte, en dressant et tenant la pointe de votre épée droitement vis à vis de son flanc, au-dessous de son fort d'épée, et au même instant voltez et quartez du corps, en tournant sur le talon droit, demi-tour à gauche, faisant deux démarches en reculant, à savoir, la première du pied gauche, mettant la cheville de celui-ci derrière le talon droit, ainsi qu'il est représenté en la planche coté C.

Et la seconde du pied droit portant la pointe de celui-ci derrière la cheville du pied gauche. Et faites ces deux démarches assez larges, afin de vous trouver fort proche de son côté droit, pour l'empêcher de pouvoir vous frapper de sa pointe d'épée par une reprise de raccourci, et pour l'empêcher aussi qu'il ne vous saisisse, et débarrasse de votre épée. Vous ferez ensuite et promptement encore un demi-tour à gauche, en vous retournant vers lui, le saisissant en finissant ce tour de votre main gauche par le derrière de son haut-de-chausse, et lui présenterez votre pointe d'épée, que vous aurez en toute liberté, mis contre ses reins, de laquelle vous pourrez encore le frapper si bon vous semble. Ce qu'il ne faut faire qu'en cas où il voulut faire effort de se jeter sur vous.

Cette volte ou quarte est excellente, quand elle est faite dans le même temps que votre adversaire vous pousse en tierce. D'autant que la poussant en droite ligne par votre poignet, vous ôterez votre corps de devant elle en faisant cette volte, qui par ce moyen ne pourra vous toucher, et ne manquerez jamais de lui donner votre botte dans le flanc, pourvue que vous tourniez bien le poignet en quarte en dessous de son épée, et en ajustant comme il faut votre pointe, de laquelle votre adversaire ne manquera de s'en ferrer par la rencontre qu'il en fera de son corps, en s'étendant et poussant ainsi cette tierce.



6. Vous pouvez encore sur le même temps qu'il vous pousse en tierce, faire un déliement sur l'instant qu'il fait le sien en tirant sa botte, lui allonger la vôtre en quarte, prenant bien de votre fort et droit fil d'épée le faible de la sienne.
7. Si votre adversaire pousse sa botte en haut vers votre tête, vous la parerez en la relevant en haut de votre fort et droit fil d'épée, en rompant la mesure en arrière du mouvement du corps seulement, baissant le plus bas que vous pourrez votre épaule gauche et votre tête en dedans vers le genou, afin de laisser passer cette botte par au-dessus. Laquelle étant finie vous rapporterez, par le mouvement du poignet, votre pointe d'épée de haut, en ripostant et poussant en seconde, en coupant sous son poignet.
8. Sur le même temps que votre adversaire allonge sa botte en haut, au lieu de la parer, vous pouvez lui tirer la vôtre en seconde, qui est le même contre représenté en la planche coté B.



9. Nous avons ci-devant dit qu'il y'a bien plus de générosité et d'honneur à désarmer son adversaire qu'à le tuer. C'est pourquoi il est très important et nécessaire d'en enseigner la méthode, qui est celle-ci :

Le moyen très sûr pour désarmer son adversaire.

Vous pouvez désarmer votre adversaire lorsqu'il vous pousse sa botte en tierce, et qu'il se débande de toute sa longueur. Vous la parerez du fort et droit fil de votre épée, fermant bien avec celle-ci vos jour et ouvertures de dehors, tant dessus que dessous, afin qu'il ne puisse vous y toucher, et à l'instant que cette botte sera passée en dehors, par l'opposition de votre fort d'épée, vous ferez une grande démarche du pied gauche en avant, et saisirez promptement de votre main gauche son épée, la prenant tout proche de la garde. Et en se faisant effacerez votre côté droit, le portant derrière le gauche, mettant le pied droit de travers, en sorte que la cheville de celui-ci soit vis-à-vis de votre talon gauche et en présentant votre épée que vous tiendrez raccourcie en arrière de la pointe vers son estomac. Votre poignet tourné en seconde et tenu au-dessus du pied droit, et le bras plié en demi-rond. Et par ainsi vous le tiendrez assujetti par la prise de son épée et pointe de la vôtre, de telle façon qu'il lui faudra (comme l'on dit à présent) changer et vous quittez en laissant son épée. Voilà la manière de désarmer la plus sûre et la moins périlleuse de toutes celles qu'on puisse faire et inventer : Cette même prise se fait aussi sûrement qu'on vous pousse en quarte, comme quand on vous allonge en tierce.

Décision seconde du dégagement avec dessein ou sans dessein

Je passe à la seconde, et dis que si votre adversaire dégage sans vous pousser sa botte, il vous faut entendre qu'il le fait avec dessein ou non, à savoir, où pour dégager son épée simplement, où pour faire feinte, où pour vous donner jour et sujet de lui tirer en tierce, afin de vous attraper par l'un de ses neuf contres desquels nous venons de parler.

Si vous êtes en crainte de l'un de ces contres, vous vous servirez du contre du contre que vous ferez en cette manière, qui est qu'au même instant qu'il dégagera et qu'il vous donnera jour en ce faisant en tierce, vous lui pousserez une demi-botte en ce jour de tierce, sur laquelle vous verrez si votre adversaire à dessein de prendre le contre ou non. S'il ne bouge point, vous finirez votre botte au corps. Et s'il vous tire dessous, ou volte du corps, croyant que vous vous soyez étendu de toute votre longueur. Vous parerez ce dessous ou cette volte, et ensuite achèverez de pousser au corps. Et ainsi par ce contre du contre, vous prendrez celui qui croyait vous tenir, et s'il fait ce dégagement sans dessein ou pour vous ébranler, vous le prendrez sur le temps de l'épée, c'est-à-dire, sur le temps qu'il déliera son faible d'épée du dedans de la vôtre en dehors, vous là lui pousserez en tierce, coulant fermement du fort au faible, et ainsi se faisant vous parerez et donnerez votre botte ensemblement.

Décision troisième de la contestation.

Si votre adversaire conteste, c'est-à-dire, que quand vous l'engagez du demi-fort de votre épée, en fermant par ce même moyen vos trois portes pour garder celle de tierce, au lieu de dégager et y pousser sa botte, il veut par la force de son poignet, en prenant aussi de son demi-fort votre faible d'épée, le renverser et vous faire d'engageant, engagé.

Pour remédier à cela il vous faut céder à la force, au même instant qu'il vous rend d'engageant engagé. Vous lui pousserez tout d'un temps en seconde, et passerez sur lui en faisant une grande démarche du pied gauche en avant. En saisissant son épée de la main gauche proche de la garde, et dégageant la vôtre du dessous en dessus de la sienne, que ferez prestement du mouvement du poignet, la faisant tourner rondement de bas en haut, passant la pointe de celle-ci par-devant votre pied droit en montant, et en finissant ce tour, la présenterez devant

son estomac. Et par ce moyen vous contraindrez votre adversaire à changer et de vous faire quitter son épée. Et s'il voulait faire effort de se jeter sur vous, vous l'en empêcherez par la pointe de votre épée, de laquelle vous pourrez le frapper si bon vous semblez.

Mais si votre adversaire était plus prompt que vous, lorsqu'en faisant votre passe, et en allant saisir son épée, il la changeait de main en la prenant de sa main gauche par la lame au-dessus de la garde, il vous faut sitôt que vous verrez faire ce changement vous remettre en garde, en sautant en arrière, crainte qu'il ne vous frappa de la main gauche.

Cette façon de céder à la force est très excellente, et laquelle à deux fins, qui sont qu'en la faisant bien à propos, vous ne manquerez de frapper ou désarmer votre adversaire, ou de faire tous les deux ensembles.

Décision quatrième quand l'adversaire ne bouge point et demeure engagé.

Si votre adversaire ne bouge point et demeure engagé, vous lui pousserez votre botte, mais avant que de le faire, il vous faut savoir ces trois choses, qui sont :

1. Où que votre adversaire ira à la parade,
2. Où n'ira point,
3. Où vous poussera en même temps ;

Si bien que pour réussir et vous gardez de tomber dans ces embuches, vous agirez de la sorte, qui est de lui tirer et allonger une demie-botte en quarte, étendant le bras et le corps, portant le pied en avant à mi-chemin. En faisant cette demi-botte vous verrez en ce même temps sa contenance, qui sera de faire l'une de ces trois choses susdites :

1. S'il ne va à la parade, vous continuerez et achèverez de pousser votre botte en quarte, où s'il vous pousse aussi sur le même temps de votre demie-botte, soit en prenant le contre de dessous en seconde ou en voltant, vous vous servirez du contre du contre, qui est de parer ce contre. ; et après finirez votre botte au corps.
2. S'il va pour faire la parade, il ira avec méthode ou non. S'il pare du mouvement du poignet, sans sortir de sa situation, par son fort et droit fil d'épée, qui est la meilleure et la plus sûre. Vous lui pousserez de quarte en seconde, c'est-à-dire, lorsque vous tirerez cette demie-botte en quarte, mettant toutes les parties du corps en la même posture que si vous la poussiez entière et en longueur, sur lequel temps votre adversaire allant fermer cette ouverture par sa parade susdite. Dans le même instant qu'il touchera la faible de votre épée en le croisant, du demi fort et droit fil de la sienne, vous tournerez le poignet et apporterez toutes les autres parties du corps, de la posture de quarte en celle de seconde, et y allongerez et finirez cette dernière demie botte, en passant du pied gauche, et ferez la prise de son épée en la même façon que nous avons d'écrit en la troisième décision de la contestation.
3. Ou bien si votre adversaire pare de son fort d'épée en haussant le poignet, pour empêcher de recevoir par-dessus celui-ci ; voyant cette ouverture fermée, vous apporterez votre faible d'épée en rondissant par le mouvement du poignet, du dessus de sa garde en dessous, où vous trouverez jour, dans lequel vous y finirez votre botte en quarte, et ce coup s'appelle couper en quarte sous le poignet, ou botte coupée.

Si autrement votre adversaire va à la parade de toute sa force, c'est-à-dire, portant son bras et poignet par trop en dedans, sous l'espérance de chasser bien loin de son corps votre botte, vous ferez promptement un déliement de votre faible d'épée de dedans en dehors sans le laisser toucher, et finirez votre botte en tierce où vous y trouverez une belle ouverture, par laquelle vous le prendrez.

Et si votre adversaire ne s'ébranle pas de toutes vos demies bottes, et quand vous les finissez de toute votre longueur, et que vous ne le pouvez toucher, parce qu'il rompt la mesure en arrière du mouvement de son corps. A cela vous vous servirez de la quarte du pied gauche pour l'attraper, laquelle sera faite en cette manière. Et pour mieux le surprendre, vous vous tiendrez un peu hors de mesure, en sorte que vous puissiez toucher de votre faible d'épée le sien seulement. Et de la-vous tirerez et vous vous allongerez en quarte, vous étendant en avant un peu plus qu'à la demie botte, et d'une suite vous achèverez de pousser au corps par deux démarches en le joignant et saisissant son épée. Faisant la première démarche du pied gauche en avant, vous tenant toujours bien de côté, l'épaule et le bras gauche effacez en arrière, tenant le bras et le poignet droit, bien étendu, pour vous couvrir fermement du fort et droit fil de votre épée ; et finalement ferez une seconde démarche du pied droit ; et en la finissant, vous apporterez le côté et bras gauche en le détournant en avant vers votre adversaire en saisissant son épée. Cette quarte de pied gauche est très belle et sûre, quand elle est faite promptement, et qui frappe rudement

nonobstant tous rompements de mesure qu'on puisse faire par le mouvement du corps. Elle est aussi excellente contre ceux qui parent de la main, et qui les trompent grandement ainsi que vous le verrez en son lieu

Fin de l'engagement de quarte.

De l'engagement de tierce.

Si autrement vous voyez que votre adversaire tient sa garde en dedans, ne laissant aucune ouverture, sauf en dehors de son épée, que nous appelons tierce, vous serrerez la mesure doucement, et engagerez par votre droit fil et demi-fort d'épée, le faible de la sienne en tierce ; ce qu'ayant fait, il faut vous souvenir des quatre règles que je viens de décider, qui sont :

1. Où que votre adversaire dégagera en vous poussant en quarte,
2. Où dégagera simplement, où pour faire feinte, où pour se dégager et vous engager vous-même,
3. Où contestera,
4. Où ne bougera point.

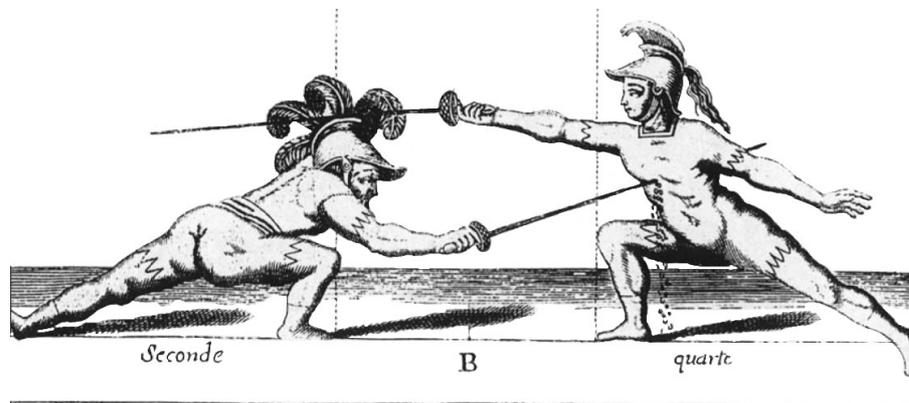
Décision première du dégagement de tierce en poussant en quarte.

Si votre adversaire vous pousse en quarte, sur le temps que vous avez pour l'engager en tierce, il vous faut vous servir de ces contres ci-après, pour vous conserver et l'incommoder lui-même.

Premièrement, vous pouvez parer cette botte qu'il vous pousse en quarte du fort et droit fil de votre épée, et après vous riposterez promptement dans le jour et ouverture que vous verrez le plus propre, mais il vous faut entendre qu'il y'a trois jour différents, desquels votre adversaire en poussant sa botte en quarte, vous en laissera un ouvert, mais pour savoir lequel, il faut les connaître tous les trois, et avoir l'œil bon et prompt pour ne pas tirer votre riposte en aveugle et au hasard. Or pour être certain du jour par lequel vous désirez donner votre riposte, il vous faut bien considérer et regarder d'un œil assuré en quelle posture votre adversaire tient son poignet en vous poussant sa botte en quarte, s'il tient haut, pour ne laisser aucun jour au-dessus de celui-ci, ayant paré vous tirerez votre riposte en quarte en coupant au-dessous de son poignet où sera le jour.

S'il pousse en ligne droite tenant son poignet dans le médion, pour ne pas donner trop de jour au-dessous de celui-ci. Vous verrez le jour au-dessus de sa garde d'épée, par lequel vous pousserez en quarte votre riposte. Et finalement s'il porte en parant, trop son poignet en dedans pour chasser par le fort de son épée le faible de la vôtre, loin de son corps, laissant par ce moyen tout son flanc découvert en dehors, ayant paré du fort et droit fil de votre épée, vous lui pousserez votre riposte en quarte, et ajusterez votre faible d'épée en croisant en dehors et au-dessous du fort de la sienne dans son flanc que vous trouverez découvert. Cette botte se nomme, flanconade, parce qu'elle se donne dans le flanc.

Secondement, vous pouvez ici vous servir de ce contre, qui est très bon et sur. Lequel vous le ferez sur le même temps que votre adversaire vous poussera sa poste [*poste ≠ riposte*] en quarte en forçant de son fort votre faible d'épée, sans vous amuser à contester ni parer au même instant qu'il décochera sa botte, vous le prendrez en lui poussant aussi en ce même instant, la vôtre en seconde, vous baissant le corps fort bas, afin d'esquiver sa botte, laquelle passera au-dessus de votre épaule, et ne manquerez de lui donner raidement la vôtre par-dessous son épée. C'est le coup représenté en la planche coté B.



En troisième lieu, si votre adversaire en tirant cette quarte lève le poignet en haut, laissant par ce moyen son flanc découvert sur le même temps qu'il la décochera. Ainsi, vous l'esquiverez du corps en voltant et quartant, en lui tendant droitement votre pointe d'épée devant son flanc, dans lequel vous ne manquerez de donner votre botte.

Et finalement si votre adversaire en vous poussant de quarte, se débande de toute sa force et longueur, vous pourrez le désarmer en parant de votre fort et droit fil d'épée, tenant le bras et le côté gauche bien effacé en arrière pour ne pas être touché par cette botte qui passera par devant. Laquelle étant finie, sans quitter de votre droit fil le sien, vous avancerez le corps en avant par le mouvement de celui-ci, coulant de votre fort d'épée, du faible jusqu'au fort de la sienne. Et en un instant détournerez le côté et pied gauche, duquel vous ferez une grande démarche en avant, et promptement lèverez votre épée de dessus la sienne, laquelle prendrez de la main gauche tout proche de sa garde, retirant la vôtre en arrière en raccourci, et présenterez la pointe de celle-ci devant son estomac, et par ce moyen le contraindrez de changer et de vous quitter son épée.

Décision seconde du dégagement simple ou avec dessein.

Si votre adversaire dégage sans vous pousser, mais pour dégager son épée seulement, ou bien pour faire une feinte, ou pour vous engager vous-même en quarte, ou pour donner une ouverture et sujet de lui tirer en quarte, pour en prendre le contre, soit en vous poussant dessous ou en voltant le corps, qui sont deux contres fort à craindre. Attendu qu'il est impossible de faire deux actions différentes en même temps (au moins quant à ce qui est de ses deux contres) parce que l'on ne peut pousser et les parer ensemble.

C'est pourquoi pour remédier à cela, il faut vous servir du contre du contre, tout ainsi que je vous l'ai démontré en pareille rencontre ci-devant dans l'engagement de quarte. A savoir, que si vous avez à faire à un homme rusé, qui faisant ce dégagement tout exprès pour vous prendre au contre, au lieu de tirer une botte en tierce. Vous lui en tirerez une demie, sur lequel temps si votre adversaire prend le contre en vous poussant en seconde, ou autrement volte le corps en vous tendant sa pointe d'épée pour vous en ferrer, vous parerez ce contre de votre fort d'épée, et ensuite finirez et achèverez votre botte au corps, soit dans les reins, s'il a volté, ou dans le côté s'il a tiré en seconde.

Si votre adversaire fait son dégagement simple, c'est-à-dire, pour dégager seulement son épée, vous lui pousserez en quarte tout d'un temps sur le même instant qu'il fera ce déliement : ce qui s'appelle prendre le temps de l'épée, ou tirer sur le temps de l'épée qui est très beau et fort usité. Et s'il fait ce déliement avec un battement de pied, pour faire démonstration et feinte, vous le pourrez encore prendre sur le temps de l'épée. Mais si vous voulez bien l'attraper, au même temps qu'il vous fera sa feinte en quarte, vous irez tout à dessein à la parade, afin de lui donner ce qu'il désire, qui est le jour de la tierce, dans lesquels il ne manquera de vous y pousser sa botte ; mais il ne vous faut manquer de l'y surprendre par l'un des neuf contres, que nous avons ci-devant d'écrits dans l'engagement de quarte.

Si en dégageant il va vous engager en quarte, à cela vous lui pouvez faire deux choses, ou de lui laisser engager votre épée ou non, si vous la lui laissez engager, ne manquez au même temps qu'il l'engagera de céder à la force en lui poussant en seconde, de la forme qu'avons ci-devant dit, ou bien si vous ne voulez-vous laisser toucher votre épée, sur le temps qu'il fera son déliement pour vous engager, vous lui ferez un contre déliement en lui poussant votre botte en tierce.

Décision troisième de la contestation en tierce.

Si votre adversaire conteste et veut par la force de son poignet renverser votre épée, s'en rendre le maître, et vous tenir vous-même engagé en tierce. Sur cette contestation faites au commencement un peu de résistance, et à l'instant que vous le sentirez mettre toute sa force pour renverser votre épée en dehors, vous ferez un déliement du faible, en lui poussant votre botte en quarte.

Décision quatrième s'il ne bouge point.

Si votre adversaire souffre de votre engagement et ne bouge point, il vous faut agir suivant le raisonnement que j'ai décrit en la pareille décision de l'engagement de quarte, qui est qu'en poussant en tierce, il ira à la parade, ou n'ira point ou vous poussera sur le même temps, en esquivant de son corps votre botte, soit en ce baissant en poussant de seconde, ou en voltant du corps. C'est pourquoi, pour ne vous laisser prendre sans vert, il vous faut allonger une demie botte, sur lequel temps votre adversaire ne manquera de vouloir mettre à exécution son dessein, s'il prend le dessous, ou bien volte et quarte le corps, vous parerez et après achèverez de tirer votre botte dans le jour que vous trouverez le plus propre pour donner au corps.

S'il ne bouge point sur le temps de votre demie botte, vous la finirez au corps, et si en la finissant de pied ferme, et vous étendant de toute votre longueur, il rompt la mesure par un mouvement du corps en arrière, en telle sorte que vous ne pouvez le toucher, au lieu de la finir de pied ferme, vous la finirez du pied gauche en passant sur lui.

S'il va à la parade, ce sera en relevant ce coup en haut par son fort et droit fil d'épée en se baissant le corps et la tête en dedans, ou parera en dehors à côté, soit du droit fil ou du faux fil de son épée, si c'est en relevant et haussant, vous finirez votre botte en coupant sous le poignet en seconde.

S'il va pour parer en tierce par le fort et droit fil de son épée, vous finirez votre botte en dégageant, et la pousserez en quarte.

Et finalement s'il va à la parade du faux fil de son épée, vous tournerez le poignet de tierce en quarte, et achèverez de pousser votre botte au corps, en voltant et joignant votre adversaire attention qu'il ne vous donne dans le côté qui demeure à découvert.

Et la raison pourquoi il faut ainsi finir cette botte de tierce en quarte, c'est parce que tous ceux qui parent du faux fil, ôtent leur point d'épée de devant leur adversaire, et laissent un jour en ce faisant en dehors au-dessus du poignet par lequel on peut leur donner au corps en y poussant en la susdite manière.

Engagement troisième de la garde haute.

Si votre adversaire tient sa garde haute pour ne laisser engager son épée, et avoir plus grande liberté et force pour exécuter ses desseins.

Nonobstant tout cela, et quoi qu'il semble menacer le ciel par sa pointe d'épée, il ne faut vous mettre en peine, et pour rendre sa garde et exécution de celle-ci inutile, vous fermerez vos portes et ouvertures les plus proches et commodes à cet ennemi, et lui laisserez l'ouverture la plus éloignée, à laquelle vous attendrez avec assurance. Et pour ce faire vous attaquerez et engagerez cette garde haute en dessous du demi fort et droit fil de votre épée, laquelle vous tiendrez fermement du poignet en biaisant et croisant, en sorte que votre pointe d'épée soit un peu élevée en haut, afin de ne laisser aucun jour au-dessus de celle-ci, par lequel votre adversaire puisse vous frapper. C'est pourquoi il vous faut tenir le corps bien raccourci en arrière sur la partie gauche, tenant l'épaule et la tête un peu penchée en dedans vers le genou de celui-ci, et en cet ordre vous serrerez du pied jusqu'à tant que vous soyez à mesure. Et quoi que vous ne puissiez toucher de votre épée, le faible de la sienne, cela ne vous importe en rien, suffit de l'enfermer au-dessus et le mettre en l'impossibilité de vous y pouvoir toucher, y étant couvert comme il est dit. Ne donnant aucun jour qu'en dessous de votre poignet ; lequel jour et ouverture, vous garderez soigneusement, pour empêcher votre ennemi d'y entrer ; et pour ce faire il vous faut observer le même ordre que nous avons écrit aux engagements précédents, qui est que, le tenant ainsi engagé en dessous, et enfermé au-dessus de votre épée, il ne pourra vous faire autre chose. Ou que de dégager en vous poussant en seconde ; ou dégagera simplement, ou avec dessein, ou contestera, ou ne bougera point.

S'il vous pousse en seconde en dégageant de dessus en dessous, vous pouvez parer cette botte de trois façons différentes :

- à savoir, ou du fort et droit fil de votre épée, laissant la pointe de celui-ci en haut, et du mouvement du poignet jeter cette botte en dedans pour la faire passer par devant vous sans vous toucher ;
- ou bien la parer de votre demi fort et droit fil d'épée, comme si vous donniez un coup de fouet en tournant votre pointe de haut en bas, levant le poignet en haut et le tournant en telle sorte que les ongles des doigts se trouvent vers la tête de votre adversaire, et par cette façon jetterez encore cette botte en dedans par devant vous ;
- Où autrement vous la parerez de votre droit fil d'épée, en baissant la pointe de celle-ci en bas, et tournant votre poignet en seconde, qui empêchera le déliement de votre adversaire, et fera passer sa botte en dehors sans qu'elle puisse vous toucher ;

Et après avoir fait l'une ou l'autre de ces trois parades, vous riposterez et vous pousserez votre botte dans le plus beau jour qu'il vous présentera.

Vous pouvez encore faire à cette même botte, ce contre, lequel est très subtil, mais il faut avoir le corps bien vif et prompt. A savoir, que sur le temps que votre adversaire fera son déliement pour vous tirer sa botte en seconde, vous le prendrez sur le temps de ce dégagement, en lui poussant en quarte, en voltant le corps, et en se faisant vous ne manquerez de donner la vôtre, et rendrez la sienne sans effets. Et toutes les fois que l'on vous fera ce dégagement, soit pour vous pousser ou pour faire feinte, vous pouvez faire le même contre.

Si votre adversaire conteste de son épée contre la vôtre, et va pour passer sur vous et vous saisir, vous le prendrez sur le temps du pied, c'est-à-dire qu'au même instant qu'il lèvera le pied pour avancer sur vous, vous lui pousserez en seconde en dégageant de dessus en dessous.

S'il ne bouge point et demeure engagé, à l'intention de vous obliger à lui pousser en seconde, pour vous prendre par le contre temps.

Pour lui rendre tous ses desseins inutiles, vous lui ferez une démonstration en dessous par une demie botte, sur laquelle s'il vous pousse en quarte et en voltant le corps (ainsi que je viens de dire) vous vous servirez du contre du contre, soit en contre voltant ou parant.

Cette botte se peut parer en deux façons, soit en relevant votre faible d'épée, et refermant promptement cette porte et ouverture que vous aurez laissée ouverte en faisant démonstration, et par cette manière vous ferez passer cette botte au-dessus de votre épaule pour ne faire aucun mal, et après lui riposterez et donnerez votre botte dans les reins, s'il a allongé en quartant.

Ou bien parer en cédant à la force (en la manière que nous avons d'écrit ci au commencement dans l'engagement de quarte, quand on pousse en tierce, en forçant du fort le faible) en tournant l'épée de bas en haut, et en finissant ce tour donner d'un revers un coup d'estramaçon sur la tête.

Ou autrement ferez la contre volte de la sienne, laquelle est très excellente en ce rencontre, et de laquelle vous vous servirez sur le même temps que votre adversaire vous poussera en quarte. Sur le temps de votre demie botte, en voltant le corps, ou de pied ferme, vous volterez aussi pour ôter votre estomac de devant sa botte, et en se faisant tournerez le poignet en quarte, tenant droitement et fermement votre pointe d'épée vis-à-vis de ses reins, qui ne manquera de les rencontrer en vous joignant l'un et l'autre en reculant, et par ainsi vous esquiverez sa botte, en donnant la vôtre.

Et finalement si votre adversaire s'ébranle et va pour parer votre demi-botte, vous le prendrez sur le temps de son ébranlement en lui poussant sur son épée en tierce.

Et s'il ne s'ébranle point et ne bouge sur le temps de votre demie botte, vous la continuerez et finirez tout d'une suite au corps en seconde, soit de pied ferme ou en passant, comme bon sous semblera.

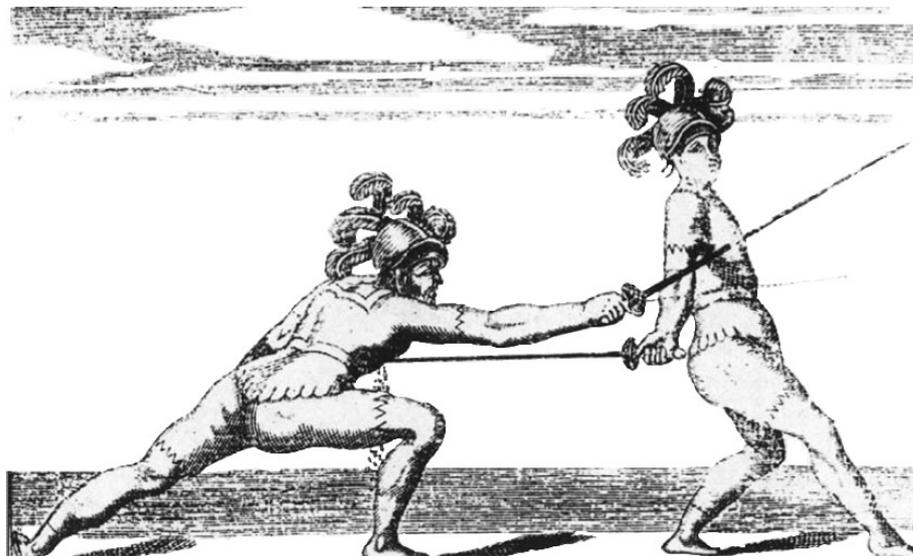
Engagement quatrième et dernier de la garde basse.

Si votre adversaire tient sa garde basse, à savoir la pointe de son épée vers et proche la terre (soit qu'il ait le poignet tourné en quarte, ou en tierce cela ne vous présente tout son corps à découvert au-dessus de son épée, il vous faut croire qu'il ne fait pas cela sans dessein, et juger quel il peut être.

Or son dessein sera infailliblement pour vous donner subiet [*l'envie*] de lui allonger votre botte à ce corps qu'il vous tend si à découvert, afin que sur ce temps, il vous puisse prendre par le contre, qui sera, ou de parer de la main (comme est l'ordinaire à tous ces teneurs de pareille garde) ou de volter, ou de prendre le dessous, ou si allez

d'abord pour battre son épée de prendre le contre, en défiant le faible de celle-ci et vous pousser au-dessus de la vôtre.

De sorte que pour tromper le trompeur, et obvier [*échapper*] à toutes ses embuches, vous vous mettrez à mesure, et engagerez cette épée en dessus par le droit fil et demi fort de la vôtre, de laquelle vous fermerez si bien vos jour et ouverture de dessous, que vous n'ayez aucun jour à garder qu'au-dessus de celle-ci. Et si votre adversaire prend le contre de votre engagement en dégageant de dessous, vous pousse dans votre ouverture, ne manquez de prendre le contre, de son contre. A savoir, ou de parer en relevant ce coup en haut, et après lui riposter en coupant sous son poignet en seconde, ou d'esquiver sa botte en voltant le corps en tournant le poignet en quarte, et lui tendant et présentant droitement et fermement votre pointe d'épée devant son corps (ainsi qu'il est représenté en la planche coté C) ou bien pousser en dessous en seconde sur le temps qu'il vous tire au-dessus.



Si autrement, il ne bouge point et demeure engagé, présentant sa main gauche en avant pour parer, vous lui pousserez une demie botte, sur laquelle s'il vous tire en dessous, ou en voltant, vous parerez ce contre et ensuite finirez votre botte au corps.

Où s'il ne bouge point et ne s'ébranle sur votre démonstration, vous l'achèverez aussi au corps.

Et s'il s'ébranle et va pour parer de sa main de haut en bas, vous délierez subitement votre faible d'épée en le détournant du mouvement de votre poignet, du dessous, au-dessus de sa main en finissant votre botte, soit de pied ferme ou du pied gauche en passant sur lui.

Ou encore s'il ne s'ébranle demeurant assuré auparavant d'achever vous lui ferez un battement d'épée et delà pousserez au corps, et ainsi faisant vous tromperez sa main, et son épée, avec tous ses desseins, en exécutant les vôtres.

Que la parade de main est dangereuse.

La parade de main est très dangereuse à ceux qui s'en servent, parce qu'il leur faut présenter tout le corps de front devant leur adversaire, et par conséquent très difficile à conserver, outre qu'il est bien plus facile de tromper la main que l'épée, et puis en cette posture, le corps n'est en liberté de pouvoir esquiver, ni exécuter les temps, contre temps et contre du contre, et finalement ne peuvent avoir autre dessein que de parer, et riposter. Ce qui est bien peu de choses, attendues que les meilleurs contres, se font sans parade. C'est pourquoi ayant vue et considéré, quelle n'était absolument nécessaire, on a quitté les poignards, ayant trouvé que la parade du fort de l'épée, et les esquiver du corps étaient bien plus excellents et sure, que non pas la parade de main et du poignard, qui se trouvaient à tous moments trompée.

Voilà la méthode très sure, qu'il vous faut tenir, garder et observer, en attaquant et engageant votre adversaire, soit avec l'épée blanche ou fleuret, laquelle méthode, consiste en deux choses à savoir est :

1. en théorie,
2. et pratique,

Et quiconque pourra les posséder, lier et joindre ensemble, par une bonne conduite, et force de jugement, fera des merveilles en cet exercice. Mais pour posséder et joindre ces deux parties, cela ne peut se faire sans y employer bien du temps, et du travail continuel.

Objection.

Mais si quelqu'un disait que je mets toute la perfection de cet exercice d'épée dans l'engagement de celle-ci, quoi qu'il ait beaucoup de personnes qui ont le poignet si subtil dans les déliements, qu'il est impossible de les tenir engagez, ni toucher leur épée seulement.

A laquelle je réponds par ma proposition, en laquelle j'ai dit qu'en fermant vos trois portes et ouvertures, il fallait aussi en ce faisant, enfermer (si possible était) la liberté de l'épée de votre adversaire, et bien garder la quatrième porte que vous laisseriez ouverte, et ensuite je vous ai fait voir, sur tous les temps, mouvements et dégagements qu'il vous aurait pu faire, tous les remèdes, et contres nécessaires pour vous conserver, et vous défendre de lui.

Et il faut entendre quand j'ai parlé d'enfermer et engager la liberté de l'épée de votre adversaire, qu'il n'est absolument pas nécessaire de la toucher de la vôtre, car je sais très bien, que cela ne peut pas se faire à toutes personnes, chacun ayant différentes tenues de gardes, les uns les tiennent dans le raccourci, les autres fort hautes, ou basses, et quelques-uns de travers et si éloignées en dedans, ou dehors, qu'il est impossible de les toucher.

Mais cela n'empêche pas que vous ne fermiez vos portes, qui sont les plus proches de votre ennemi, et que vous ne l'attendiez à celle que vous laisserez ouverte, qui est par ce moyen l'enfermer dehors et lui ôter ses pièges, et rompre tous ses desseins pour le faire tomber et prendre dans les vôtres.

Or avant de passer à la seconde partie de ce traité, il faut que je parle des reprises, feintes et battements d'épée.

Des reprises.

Les reprises sont très excellentes et nécessaires en ce jeu et exercice d'épée, et se font de cette sorte (par exemple) si je vois que mon adversaire me donne jour en quarte, dans lequel je lui pousse une botte, et sur le temps qu'il ira à la parade, et fermer ce jour du fort et droit fil de son épée, en lâchant le pied en arrière pour rompre la mesure. Tout d'un temps, je trainerai mon pied gauche, et en le joignant proche le talon droit, déliant ma pointe d'épée de dedans en dessus de la sienne je lui pousserai en tierce, et s'il va encore pour la parer et la relever en haut, je dégagerai de dessus, et pousserai dessous en seconde. Et finalement s'il va encore à la parade en dessous, je ferai un déliement du dessous de son épée en lui poussant dessus, et ainsi tandis qu'il continuera d'aller à la parade, je continuerai aussi de tirer et allonger mes bottes dans les jours qu'il me donnera, jusqu'à tant que je ne l'ai attrapé et frappé ; et voilà ce que nous appelons reprise.

Des feintes ou démonstrations.

Feintes et démonstrations sont une même chose ; il y'a :

- quatre gardes différentes, qui causent quatre engagements ;
- les quatre engagement, quatre jours et ouvertures ;
- les quatre ouvertures, quatre déliements ;
- les quatre déliements, quatre parades ;
- et les quatre parades, quatre feintes.

Les feintes servent pour tromper les parades ; lesquelles feintes sont dangereuses à celui qui les fait, s'il ne sait les suppléer, soutenir et défendre par les contres ; car quiconque les fait sans autre dessein que pour ébranler son adversaire seulement, est bientôt pris sur le temps de cette démonstration.

Mais pour s'en servir avec assurance, voici comment il faut agir : par exemple, vous voyez que votre adversaire est si bien en garde et couvert, qu'il ne vous donne un jour qu'en tierce, lequel jour il vous tend comme un piège à dessein de vous y prendre si vous y aller témérairement.

De façon que pour remédier à toutes les incommodités qui pourraient vous arriver, vous ferez démonstration de tirer votre botte dans ce jour de tierce. Mais avant de ce faire, il vous faut être très assuré que votre adversaire ira à la parade, ou n'ira point, ou vous poussera sur le temps de votre feinte, s'il va à la parade, vous le prendrez sur

cet ébranlement en lui finissant votre botte en quarte. S'il ne va à la parade, vous continuerez votre botte et la finirez tout droit en tierce et s'il vous pousse en tierce sur le temps de votre démonstration, vous le prendrez par l'un des neufs contres, d'écrit en la première décision de l'engagement de quarte.

Les feintes par demies bottes sont grandement démonstratives, et qui trompent beaucoup, parce qu'elles approchent fort près des bottes entières ; ce qui oblige un homme à découvrir ses desseins, lesquels étant découverts ne peuvent lui servir que pour sa perte : elles se font par le mouvement du poignet en tierce, en quarte, dessus et dessous l'épée : et ne faut en aucune façon raccourcir le bras en les faisant, on peut les faire simples, doubles et triples.

Des battements d'épées.

Les battements d'épée sont très bons, et se font du mouvement du poignet, en frappant du demi fort et droit fil de l'épée le faible ; mais quiconque voudra s'en servir, il faut pareillement qu'il se serve des mêmes précautions que je viens de montrer et enseigner ci-devant au traité des feintes, attendu qu'un homme bien censé, ne doit jamais faire ni entreprendre aucune action, qu'auparavant il n'ait songé et prévue à tous les événements qui y pourraient arriver.

Ces battements servent grandement à un homme qui a le poignet bon et vif, battant du mouvement de celui-ci par son droit fil et demi fort d'épée, le faible de celle de son adversaire, pour se faire faire jour et ouverture, en chassant ce faible d'épée de devant soi, lui lasser le poignet et rompre ses desseins.

Mais comme il n'y a pas grand mal, qui n'y ait remèdes ; tout de même vous ne sauriez exécuter aucun temps que l'on ne vous en puisse faire le contre.

C'est pourquoi, avant de faire ce battement il vous faut être assuré, que votre adversaire laissera battre son épée, et après ira à la parade ou n'ira point, ou prendra le contre de votre battement en dégageant et vous poussant sa botte. Par exemple, si vous désirez battre l'épée de votre adversaire en quarte, il vous faut un temps pour ce faire, duquel il peut prendre le contre, qui est le plus beau et subtil que l'on puisse exécuter. A savoir que sur le même temps que vous allez pour battre son épée, il dégage subtilement sa pointe sans vous la laisser toucher et vous tire en tierce, où il ne vous manquera de donner, si vous n'êtes tout préparé à faire le contre de ce contre, lequel ferez sur le temps que vous verrez votre battement sans effet, et que votre adversaire vous tire en tierce, vous volterez du corps, tournant le poignet en quarte, tendant droitement et fermement la pointe de votre épée vers son flanc. Et en se faisant vous éviterez sa botte par l'esquivement du corps en quartant et l'ôtant de dessus sa ligne, et ne manquerez d'ajuster la vôtre, et par ce moyen si son contre est bon et subtil, votre contre de son contre le sera encore d'avantage, qui est comme qui donnerait un remède à un mal incurable.

Si votre adversaire vous laisse battre son épée et ne va à la parade promptement, vous lui pousserez en quarte.

Et si après votre battement, il ferme promptement par sa parade son jour de quarte, vous ferez un déliement en lui poussant en tierce.

Les battements se font en quarte, en tierce, dessus et par-dessous l'épée.

Fin de la première partie.

Seconde partie

Où il est traité de comment un homme doit se défendre contre son adversaire qui l'attaque et engage son épée.

Je vous ai, suivant ma promesse ; montré et enseigné en la première partie de ce traité, la méthode et manière de faire qu'il vous faut tenir, garder et observer, en attaquant et engageant votre adversaire. Et en cette seconde partie, je tourne la médaille, pour vous faire voir et connaître comment il vous faut vous défendre d'un homme qui vous attaque et engage votre épée.

Décision première de l'engagement de quarte.

1. Supposons encore qu'après vous êtes mis en garde, que votre adversaire vient vous attaquer, lequel ayant serré la mesure, engage votre épée en dedans en quarte, du demi fort et droit fil de la sienne, se tenant si bien couvert qu'il ne laisse un jour que sur son épée en tierce.

Cela étant, il vous faut juger que ce que vous avez fait à autrui, autrui peut faire de même, et qu'il ne vous donne pas ce jour, sans avoir soins de bien le garder et de vous y attraper.

Or comme l'on dit, à fin il faut être fin et demi, et sans vous presser ni précipiter, car il n'y a que l'envie de donner (à ce jeu) qui fait recevoir, si vous voyez que votre adversaire vous serre la mesure si vite, qu'il ne vous donne pas le loisir de former un dessein, vous la lui rompez en lâchant le pied, tant de fois qu'il vous plaira, et jusqu'à ce que vous n'ayez reconnu son dessein, et que vous n'ayez aussi choisi votre temps pour faire le contre du sien.

S'il vous serre la mesure avec précipitation et en courant sur vous, vous le préviendrez et prendrez sur le temps du pied, et céderez à la force, en lui poussant votre botte en seconde, et en passant ensuite du pied gauche sur lui, vous saisirez son épée de votre main gauche, tout proche de sa garde, dégagerez et présenterez la pointe de la vôtre devant son estomac, pour le contraindre de vous quitter la sienne et de changer.

Cette botte est très excellente et sure en cette rencontre, car comme j'ai déjà dit ci-devant, il est impossible de faire deux choses à la fois et en même temps, comme il est de cheminer et pousser sa botte, parce qu'il faut deux temps pour faire ses deux choses. C'est pourquoi il y'a beaucoup de personnes qui se servent de cette ruse, lesquels lâchent le pied exprès pour prendre leurs adversaires, sur le temps qu'ils portent le pied en avant pour se mettre à mesure. Et par conséquent tous ceux qui courent sur leurs adversaires, croyant les épouvanter et donner leurs bottes, courent aussi grand risque et péril, attendu que tout homme qui les saura prévenir sur ce temps, ne les manquera point.

2. Et si votre adversaire en serrant la mesure se tient en bonne force et situation, vous lui ferez une démonstration, en déliant subtilement par le mouvement de votre poignet du dedans en lui poussant une demie botte en tierce, coulant du demi fort de votre épée au demi fort de la sienne, afin de voir sur cet instant son dessein, qui sera de vouloir exécuter l'un des neufs contres ci-devant mentionnez ou de ceux-ci après.

S'il va pour vous tirer sa botte en dessous ou en voltant, vous parerez ce contre, et ensuite finirez votre botte dans le jour que vous trouverez le plus commode.

3. S'il ne bouge point sur le temps de votre demi-botte, vous la finirez tout droit en tierce.
4. Si vous lui tirez votre demi-botte en forçant de votre demi fort son faible d'épée, il va à la parade pour relever ce coup en haut, vous finirez votre botte en coupant sous son poignet en seconde.
5. S'il va pour parer et détourner votre botte en dehors par son faux fil d'épée, vous finirez votre botte de tierce en quarte, en la poussant par-dessus son poignet, en voltant du corps, et le joignant par deux démarches que ferez en reculant.

6. S'il va pour parer de son fort et droit fil d'épée, et fermer par celle-ci son jour de tierce, vous ferez sur ce temps un déliement, et lui finirez votre botte en quarte.
7. S'il rompt la mesure du mouvement de son corps, afin de vous empêcher de le toucher, au lieu de finir de pied ferme, vous finirez du pied gauche en passant.
8. Autrement si vous voyez que votre adversaire est entièrement affecter à parer et riposter, vous tenant engagé, et vous donnant jour exprès en tierce, afin de vous convier à y pousser votre botte, à dessein de la parer, pour après vous attraper à la riposte. Soit qu'il pare de son épée ou de sa main, il n'importe de quoi, et ce fusse d'un poignard, vous pouvez lui contenter l'esprit et faire ce qu'il désire, pour le prendre par le même piège qu'il vous tend. Et pour ce faire il vous faut en dégageant lui tirer tout d'un temps votre botte en tierce et lui la laisser parer. Mais il vous faut être prompt à revenir en garde, et en se faisant laisser exprès une ouverture sur votre épée en tierce, à cette fin que ne voyant que ce jour, il y pousse sa riposte, à laquelle vous vous serez bien préparé à en prendre le contre, soit en poussant dessous, ou en voltant le corps, ou finalement un autre des neuf contres sus-mentionnez tel qu'il vous plaira, et par ainsi vous tromperez le trompeur. Voilà un excellent moyen d'attraper les pareurs de main et de poignards ; d'autant qu'en poussant leurs ripostes, il faut qu'ils laissent le poignard et la main en arrière, en telle sorte que cela ne les peut empêcher de recevoir ce contre.
9. Vous pouvez encore vous servir de cette manière de faire, à savoir, de demeurer engagé sans bouger, pour donner l'occasion à votre adversaire de vous pousser sa botte en quarte, sur lequel temps vous le prendrez par l'un de ces contres, qui sont ou de parer de votre épée, et après riposter.
10. Ou autrement sans vous amuser à parer, sur le temps qu'il vous pousse en quarte, tirer lui votre botte en dessous en seconde.
11. Ou volter et quarter du corps.
12. Ou le désarmer en la manière que j'ai ci-devant enseignée dans la première partie de ce traité.
13. Et s'il vous faisait démonstration de vous pousser en quarte, pour sonder aussi vos dessein, il vous faut encore lui donner ce contentement, qui est que sur le temps de sa feinte, soit qu'il la fasse par demie botte ou autrement. Vous irez de dessein prémédité à la parade, ouvrant la porte de tierce, en fermant celle de quarte, et comme il est certain qu'il ne manquera de faire un déliement sur ce temps en poussant sa botte en tierce, où vous lui aurez laissé jour exprès, dans lequel vous ne manquerez de le prendre par l'un des neufs contres ci-devant dit.
14. Où bien sur le temps qu'il ira pour engager votre épée en quarte, vous ferez un dégagement simple sans pousser, et s'il prend ce temps d'épée et vous pousse sa botte en tierce, ne manquez pas encore de lui faire l'un des neufs contres.

Je crois que voilà assez de contres et subtilités sur cet engagement, qui peuvent toutes s'exécuter facilement, pourvue qu'elles soient pratiquées par un long et continuel travail.

Décision seconde de l'engagement de tierce.

Si votre adversaire, vous attaquant, engage votre épée en tierce, il vous faut observer le même ordre qu'avons fait ci-devant :

Premièrement, étant engagé vous aurez soins de bien garder votre porte et ouverture de tierce, dans laquelle toutes les fois que votre adversaire y poussera ses bottes, tenez-vous bien préparé à l'y recevoir et prendre par l'un des neufs contres susdits.

Mais s'il s'en méfie et ne vous pousse, ainsi il vous tient engagé en tierce, afin de vous contraindre de dégager et de lui pousser en quarte où il vous donne jour pour vous prendre par le contre. Pour éviter ses pièges, et le faire tomber dans les vôtres, vous lui pousserez une demie botte, en dégageant de tierce en quarte, coulant fermement du demi fort et droit fil, au faible de son épée. Et s'il vous tire sur ce temps en dessous ou en voltant, vous parerez ce contre du fort de votre épée, et après finirez votre botte au corps dans le jour qu'il vous présentera.

Et s'il ne bouge point, vous continuerez et finirez votre botte en quarte au-dessus de sa garde d'épée, ou bien s'il va pour parer de son fort d'épée en haussant son poignet, vous finirez votre botte en quarte, en coupant sous celui-ci.

Autrement s'il va à la parade, en croisant par son demi fort votre faible d'épée, vous finirez de quarte en seconde.

Et s'il va à la parade de toute sa force, portant son poignet trop en dedans, vous finirez en dégageant votre pointe en tierce.

Et s'il rompt la mesure sur le temps de votre demi-botte en quarte, au lieu de finir de pied ferme, vous finirez en faisant la quarte du pied gauche en passant.

Et si encore votre adversaire s'affectionne à parer et riposter, il vous faut lui donner ce qu'il souhaite, et le prendre à la meçon [*hameçon*] que vous lui présenterez. Et pour amorce vous lui pousserez tout d'un temps en dégageant, votre botte en quarte, tout à dessein qu'il la pare, et après vous vous remettrez promptement en garde, en rompant la mesure en arrière par le mouvement du corps seulement, et en la rompant vous laisserez un jour en quarte au-dessus de la garde de votre épée, dans lequel jour votre adversaire ayant paré, ne manquera d'y tirer sa riposte en quarte. Et sur l'instant qu'il la décochera, vous le préviendrez par une reprise que vous lui ferez en poussant en seconde, vous baissant le corps le plus bas que faire se pourra, afin d'esquiver sa botte et donner la vôtre.

Ou bien de cette manière qui est, qu'en lui poussant en quarte, vous porterez le poignet un peu haut et en dedans, et rompant la mesure en arrière en cette posture, laisserez tout votre flanc à découvert en dehors de votre épée, afin de l'obliger de vous y tirer la botte de flanconade, laquelle vous poussant ensuite de sa parade, en ce jour que vous laissez ouvert tout exprès. Et au même instant qu'il décochera cette riposte, vous le préviendrez par une reprise que vous lui ferez, en tournant votre poignet de quarte en seconde, qui fermera cette ouverture, parera sa riposte, et la fera passer en dehors, et tout d'un même temps vous la lui allongerez en seconde.

Des deux gardes restantes, à savoir, la haute et la basse.

Pour ce qui est de la garde haute et de la garde basse, cela dépend de la volonté, ou de les faire et tenir, ou ne pas les faire. Vous pourrez quelquefois vous en servir pour détracer [*déjouer*] et rompre les desseins de votre adversaire, et en les faisant vous observerez les mêmes industries, précautions et subtilités que nous avons décrites et enseignées dans les décisions des deux précédentes gardes, qu'il n'est pas besoin de répéter en ces deux dernières. D'autant que cela serait plus ennuyeux que nécessaire, vous avertissant de ne jamais faire aucun temps ni mouvement d'épée ni du corps, inutile ni en badinant, étant devant votre adversaire et à mesure, sans savoir pourquoi, à quel intension, ni prévoir ce qu'il peut vous arriver, afin que vous puissiez garantir de tout ce qui pourrait vous incommoder.

Comment on doit agir contre ceux qui tournent autour de leurs adversaires.

Si vous avez affaire à un adversaire qui ne tient de pied ferme devant vous, et au contraire se tient toujours hors de mesure, courant, sautant et cabriolant, tantôt en avant et tantôt en arrière, faisant mille pantalonades et postures, à intension de vous attirer à courir sur lui, ou pour vous amuser et vous surprendre, imitant ces oiseaux, lesquels voltigent et battent des ailes longtemps en l'air au-dessus d'un mulot, à dessein de l'endormir pour après le prendre.

Mais pour tout cela ne vous mettez aucunement en peine, ayez seulement le soins de bien fermer trois de vos quatre portes, et de garder celle que vous laisserez ouverte, et de vous tourner le corps toujours devant lui, à proportion qu'il tourne autour de vous ; et faites aussi comme le chat, lequel ne bouge et fait semblant de dormir quand il voit une souris qui s'ébat au tour de lui, et sitôt qu'elle s'en approche trop près il saute tout en un instant dessus et la prend.

Tout de même si votre adversaire après avoir fait toutes ses cabrioles, croyant vous avoir bien endormi par celle-ci, va en courant ou sautant vous allonger sa botte, ne manquez de le prendre par le contre où vous l'attendez, et le prévenez sur le temps du pied.

Et si ce même adversaire en faisant ses cabrioles, vous faisait démonstration de tirer sa botte dans le jour que vous lui donnerez, afin de vous faire aller à la parade, ne manquez pas de le servir selon son désir, et aller à la parade, en fermant cette porte et ouverture comme il faut. Par exemple, vous donnerez jour en quarte, dans lequel

il fait sa feinte, sur laquelle vous irez à la parade, et en fermant cette ouverture de quarte, vous ouvrirez tout exprès celle de tierce, et sur le temps qu'il vous y poussera sa botte, vous l'y prendrez par l'un de nos neuf contres.

Contre ceux qui tiennent leurs épées avec les deux mains.

Ils se rencontre quelquefois des personnes, lesquels se mettent en garde, tiennent leur épées avec les deux mains, prenant la lame de l'une de celle-ci par au-dessus de la garde, laquelle posture est grandement périlleuse à celui qui veut s'en servir, d'autant qu'il présente son corps tout de front devant son adversaire, et ne peut avoir autre dessein et subtilité à exécuter, que de parer ou de battre son épée et après lui pousser. Ce qui est si peu de chose que cela ne mérite pas de se mettre en un si grand hasard et danger.

Car pour ce qui est de la parade, elle ne se peut jamais si bien faire des deux mains qu'il ne demeure assez de jour en dedans ou en dehors proche du poignet, pour donner votre botte au corps par celui-ci, et puis il n'y a rien de si facile à tromper que celle-ci, soit ou par les feintes simples, ou doubles. Outre qu'il vous est très aisé d'incommoder cette main qui est avancée vers vous de laquelle il tient sa lame d'épée, soit par la percer de la pointe de la vôtre ou couper ses doigts par le tranchant et droit fil de celle-ci, en frappant du mouvement du poignet, et coulant tout le long de sa lame. Ou s'il veut battre votre épée, et vous faire la botte de paysan, tenez-vous tout préparé, sur le temps de son battement à en prendre le contre par un déliement en lui poussant au corps.

Finalement pour bien dire, cette garde et posture ne vaut pas du tout rien, étant trop hasardeuse et périlleuse, entre autre chose à l'épée ; si ce n'était contre quelque maladroit, lequel aurait le poignet grandement fort et avancé en avant, qui ne saurait point faire aucun déliement d'épée ; en ce cas cette botte de paysan pourrait beaucoup vous servir, en battant subtilement et détournant cette pointe devant vous par la force de vos deux mains, et après lui pousser au corps. Mais tout ce qu'il y'a à prendre garde de cette posture et tenue d'épée, c'est de ne laisser en aucune façon toucher ni battre la vôtre ; et s'il vous arrivait (comme il peut se faire) que votre adversaire vous fit se battement, faites au même instant un saut en arrière pour l'empêcher après avoir battu votre épée, qu'il ne vous frappe le corps. Ce que vous ne devrez pas manquer de faire en toutes autres et pareilles rencontres qu'il vous arrivera, que vos desseins seront rompus, afin de les refaire, et empêcher l'exécution des siens.

Pour n'être trop ennuyeux, je me suis retranché, et abrège encore ici beaucoup de choses que j'aurais pu et pourrais expliquer en ce traité ; mais si j'entreprenais de décider tout ce qui se peut faire et exécuter en cet art et exercice, je jetterais le lecteur en un labyrinthe, dont l'embaras lui apporterait plus d'ennui que de satisfaction. C'est pourquoi crainte d'être trop long, je ne passerais pas plus avant, et finirais ici ce traité de la théorie et pratique de l'art et exercice de l'épée ou fleuret, dans lequel j'ai enseigné et expliqué le plus clairement qu'il m'a été possible, toutes les principales parties, subtilités et ruses nécessaires pour avoir et posséder la connaissance du tout, et d'acquérir l'adresse de bien manier son épée.

Laquelle méthode peut se pratiquer aussi bien, les gauchers contre les gauchers ; les droitiers contre les gauchers ; et les gauchers contre les droitiers, comme font les droitiers contre les droitiers. Etant toute une pareille façon de faire et d'agir, hormis qu'il y'a cette différence qu'il faut observer quand on pousse ses bottes contre un gaucher, à savoir, de pousser en tierce au-dedans de son épée, et en dehors de celle-ci tirer de quarte, afin de couler de son fort et droit fil d'épée, au faible de la sienne.

Il y a aussi les bottes de secondes, qui sont beaucoup différentes contre un gaucher, que celles que les droitiers poussent aux droitiers, outre nombre d'autres choses que je pourrais décider, qui ne sont pas communes ni usitées entre les droitiers et gauchers. Mais pour n'être trop importun et de ne m'engager à faire un long discours sur ce sujet, je me contenterais quand à présent et pour cause de ce que j'ai ci-devant traité n'étant que trop suffisant pour mener et conduire toutes sorte d'esprits à une connaissance entière de tout ce qui regarde cet art. Pour la perfection duquel il ne restera qu'un petit peu d'exercice, tant pour fortifier le poignet que pour expérimenter que les leçons que j'ai données dans ce livre, sont d'autant plus certaines, qu'elles sont démonstratives, jouissez en donc (très cher lecteur) et les lisez avec autant de soins, que je vous les présente avec affection.



Chapitre III.



Ou l'on fait voir les inconvénients du combat au pistolet, aux épées courtes, ainsi qu'à pied.

Objection.

Mais quelques Casuistes [*théologien*] ou Magistrats me pourraient dire ; qui vous meut et invite de mettre par écrit l'art et les subtilités pour montrer et enseigner aux hommes les moyens de se faire périr les uns les autres. Ne savez-vous pas bien que les combats singuliers et duels sont défendus par les lois divines et humaines, et punissable de mort et de supplices infâmes, dont vous et tous ceux qui montrez cet exercice êtes la cause fondamentales de tous ces malheurs et désordres, attendu que cet adresse convie et pousse ceux qui la possèdent de la mettre en pratique aux moindres occasions ; et par ainsi vous montrez le chemin, par lequel vous envoyez (avec adresse) les uns en enfer et les autres au gibet.

Réponse.

A quoi je répons et ferai voir ci-après, que ce n'est nullement nos enseignements ni l'adresse qui cause et convie les hommes à se détruire par des voies si malheureuses les uns les autres, mon intention est bien éloignée de leur enseigner ce chemin ; mais bien au contraire, tout ce que j'écris en ce petit traité, n'est que pour donner une lumière et clarté à ceux qui n'en ont point, pour leur faire voir et connaître ces malheureux écueils, naufrages et précipices. La difficulté qu'il y'a d'en sortir, la voie de s'en retirer, empêcher tous ceux qui ont des yeux et du jugement de s'y mettre, et leur enseigner à conserver et défendre leur vie et biens, contre ceux qui les leur voudraient ôter, qui est chose permise par les lois naturelles et divines.

Et ne faut dire que ce soit l'adresse qui conduit les hommes à ces funestes combats ; car il se voit journellement (comme j'ai déjà dit ci-devant) que les plus ignorants en cet exercice sont ceux qui par leur témérité et aveuglement se jettent le plus souvent en ces labyrinthes de malheurs, et qui y attirent les adroits, qu'ils prennent pour seconds, à soutenir leurs folies, lâcheté et querelles mal fondées.

Et pour montrer au contraire, je dis et fais voir que l'ignorance est très méchante et pernicieuse en cet exercice, aussi bien qu'en toutes autres sciences ; car n'est-ce pas elle qui a depuis peu de jour amené la mode et introduction d'un nouveau combat, lequel est sans comparaison plus détestable, abominable et horrible, que tous ceux de qui on ait encore jamais ouïe parler, qui est avec le pistolet et courte épée et à pied, que le démon, la rage et le désespoir ont inventé et mis dans la tête de quelque désespéré et enragez de rien faire, lesquels n'ayant voulu entreprendre le travail ni la patience de mettre le temps suffisant qu'il faut pour s'acquérir l'adresse de manier leurs épées qu'ils portent indignement à leurs côtés, et qui se chatouillant dans leur paresse et fainéantise, haïssent ce travail comme un grand supplice, et le chaud et le froid leurs servent toujours d'excuses et dispenses de montrer leur ignorance devant le monde, et qui finalement se connaissant faibles de ce côté-là, ont obligé leurs adversaires (qu'ils connaissent être plus adroits qu'eux) à se battre au pistolet et couteau et à pied à brûle pourpoint, ou brûle chemise, ou étant en cette façon présentant chacun d'eux le moule de son pourpoint, ou se tirant droit l'un à l'autre, et se frappant réciproquement, et par ces coups terribles et violents perdent le jugement ; mais ayant encore chacun d'eux l'épée à la main, la nature fait un second effort pour se soutenir et jouer de son reste, et pour sortir de ce dernier péril et se défaire de son ennemi ; et quoi que tous deux étonnez et étourdis des coups de la mort, qu'ils se sont mis l'un à l'autre dans le cœur, se jettent encore l'un sur l'autre en se les passant tout au travers du corps, et de cette façon se font vomir tous sur le champ, leur âmes dans l'enfer.

Ne voilà pas un beau combat, qui acquiert à ceux qui le font et qui en sont les auteurs, autant d'honneur, de louange et de gloire, qu'à ceux qui se pendent ; qui se noient et qui se précipitent eux-mêmes par rage et désespoir ? Et qui apportera bien du profit aux démons, qui au lieu d'un malheureux qu'il avait par le combat de l'épée, et les plus souvent rien, d'autant qu'ils se donnaient quartier, ne manqueront jamais, ou fort rarement, en celui-ci, d'avoir tous les deux, car pour l'un, il ne leur peut échapper, attendu que si le pistolet manque, l'épée ne manquera d'achever le reste.

Mais je ne doute point que quelqu'un ne s'offense, et ne dise que cette comparaison est ridicule, et qu'il y'a bien de la différence entre des personnes désespérées qui se font périr eux-mêmes volontairement, et des hommes de condition, lesquels se portent dans ces combats si périlleux, qui font voir par ceux-ci la grandeur de leur courage, attendu que tant plus ces combats sont épouvantables, de tant plus cela leur augmente la renommée et tous les titres de vaillants, hardis et généreux.

Mais que l'on mette telle différence que l'on voudra, quant à moi (en ce qui est de l'effet) je n'y en trouve point du tout.

Car à bien raisonner, pourquoi donner ces titres à ses combattants, dont ils se vantent tant, puisque tant de filles, de femmes et d'hommes qui se font périr, en méritent autant et d'avantage ? Et pour témoin de mon dire, je m'en rapporte aux histoires des anciens Philosophes et stoïques qui louent si hautement la générosité et courage de tant de filles, de femmes et d'hommes pour s'être donnés aux mêmes volontairement et de leurs propres mains, les coups de la mort qu'ils se sont plongés dans le cœur par diverses manières, par lesquelles il ont fini leurs jours ; parce (disaient-ils) qu'il y'a beaucoup plus de grandeur de cœur et de courage à s'ôter la vie soi-même, qu'à la se laisser ôter par autrui. Voyez avec quelles admirations ils parlent des Caton, Scipion et d'une infinité d'autres de tous sexes, qui se sont arrachés la vie de leurs propres mains par divers genres de mort.

Si donc des anciens ont mérité ces louanges, pourquoi humainement parlant, ceux d'aujourd'hui ne les mériteraient-ils pas aussi bien qu'eux, puisqu'ils les suivent, et finissent leurs vies par les mêmes voies.

Mais me dira-t-on, il y'a grande différence, parce que ceux-là étaient dans le Paganisme, et ceux-ci sont dans le Christianisme, qui leur défend à peine de damnation éternelle de se faire ainsi périr.

C'est en quoi on peut dire (puisque l'on tient que tant plus un homme se met en des précipices épouvantables, tant plus cela lui augmente les titres de grand cœur) qu'ils sont encore plus généreux qu'eux, parce que ces paysans-là n'avaient à surmonter que les difficultés des tourments de la mort qu'ils se donnaient, et ceux-ci ont les tourments de la mort et de l'enfer.

Partant personne n'a sujet de s'offenser si je dis, que des chétives filles et femmelettes qui se font périr par leurs propres mains et de leur volonté, méritent autant et plus d'avoir aussi bien que ses pistoletiers à pied, tous les titres

de grands cœurs, puisqu'elles ne craignent non plus qu'eux l'horreur de la mort, les supplices infâmes, ni les tourments éternels de l'enfer, où elles se jettent aussi hardiment que les plus vaillants de tous ces combattants.

En vérité le démon a rencontré une subtile invention d'avoir mis dans la tête des hommes de vider leurs querelles à coups de pistolets et à pied, où ils ne se peuvent faire de quartier, afin qu'ils ne lui puissent échapper les uns ni les autres ; il faut qu'il ait bien brouillé la cervelle à ceux qui ont introduit un combat si ridicule et si plein de brutalité.

Oui je dis ridicule, tout ainsi que seraient deux hommes qui joueraient pour terminer leur querelle, au fort ou en un coup de dés, à condition que celui qui gagnerait tuerait le perdant. Si cela était, tout le monde ne dirait-il pas que ces deux personnages seraient ridicules, fous et écervelés, et les détesterait les voyant jouer leurs vies, leur honneur et leurs âmes, à un jeu dont le gain ne dépend que du fort et hasard ?

Et néanmoins voilà ce que font aujourd'hui nos combattants, qui jouent à un jeu qui est aussi ridicule et plus détestable que celui-là, d'autant que jouant aux dés chacun espérerait gagner son compagnon, et finalement n'y aurait qu'un à perdre la vie.

Mais en ce jeu de pistolet, ceux qui y jouent peuvent pareillement bien espérer d'en revenir quittes ; mais aussi il est très certain que ce jeu étant bien joué (comme chacun y met la meilleure peine qu'il peut pour ce faire) fait rafler pour tous les deux, laquelle les fait perdre en même temps l'un et l'autre, et pour gages y fait demeurer leurs corps et leurs âmes.

Hé bien ne voilà pas un beau jeu de hasard et de sort, mais plutôt de fous, dignes de grandes louanges à ceux qui jouent de tels gages ?

Mais nonobstant tout ce que l'on en puisse dire, ce combat est bien enraciné dans la tête de nos Français, et si avant que l'on en a vue des plus grands qui ont laissé leurs gages, sans parler de nombres de personnes médiocres qui y ont aussi perdu les leurs d'une part et d'autre, et même de ceux qui avaient faits les vingt et trente combats à l'épée, dès la première fois y sont demeurés.

Ce qui donne grand contentement à beaucoup de maladroits, qui n'ayant pu par leur fainéantise, paresse et négligence, monter et parvenir à l'adresse et vaillance du combat de l'épée, ont su (par l'aide du démon) introduire et mettre en vogue ce combat de pistolet et petit couteau et à pied, et faire descendre tous les vaillants et généreux de leur adresse ; à laquelle ils ne pourraient atteindre, et les mettre et réduire avec eux, en balance équilibre et ligne parallèle.

N'ont-ils pas trouvé un subtil moyen d'ôter aux adroits tant à l'épée qu'à cheval, toutes les subtilités de leur exercice qu'ils avaient appris avec tant de soins, travail et dépenses pour conserver leur vie et honneur ; pour après tout cela les leur faire jouer avec eux en un seul coup de hasard, qui au lieu de changé pour l'un, fait rafler pour tous les deux ?

Sans mentir ; je plains beaucoup la simplicité de ces pauvres adroits, qui se dépouillent pour imiter et courir même risque et pareille incommodité, que ceux qui sont tous nus par nécessité, qui est faire une chose ridicule et qui choque toute raison. Comme tout ainsi que si un homme qui aurait employé son travail durant nombre d'années, par lequel il aurait gagné des biens et commodités pour vivre le reste de ses jours à son aise, s'en dépouillait et les laissant là inutile, pour se mettre au rang des nécessiteux et fainéants, qui durant toute leur vie n'auraient voulu travailler, pour en ce faisant souffrir et endurer pareilles peines et incommodités qu'eux.

Ce que je dis ici, ce n'est pas que je veuille soutenir ni approuver les combats d'épées ni ceux que l'on fait à cheval, non plus que celui du pistolet à pied. Au contraire je les déteste tous, sachant très bien qu'ils sont également défendus par toutes les lois divines et humaines, et que qui y perd la vie, soit du pistolet ou de l'épée, à pied ou à cheval, l'un vaut bien l'autre ; mais comme l'on dit, de deux maux il faut éviter le pire, et comme il se rencontre plus de fainéants que de travailleurs ; tout de même contre un adroit, il s'en trouvera cent maladroits qui tous peuvent faire celui-ci, où il n'y a point de quartier, et où tous les adversaires se font périr en un instant.

Enfin je ne sais par quel aveuglement les adroits se laissent ainsi piper et emporter en ce combat si ridicule, et tant plus j'y pense, tant plus cela m'étonne, quand je considère que des personnes de grande condition qui ont passé nombre d'années dans les académies à apprendre les exercices de bien manier leurs épées et à monter à cheval ; et s'y étant rendus par leur travail des plus adroits, ils leurs faillent après tout, quand il sera question de vider une querelle, que l'épée de monsieur l'adroit lui soit inutile ; et quoi que bien monté sur un bon cheval qu'il saura piquer comme il faut, il faudra aussi pour complaire et satisfaire monsieur le maladroit à l'épée et à cheval, qu'il descende

et mette pied à terre, qu'il prenne ses pistolets de d'arçon, et attache ou laisse là son cheval, et qu'il s'en aille en cet équipage faire le coup de pistolet.

Ne voilà pas un combat bien civil et ordonné ? ne fait-il pas beau voir deux cavaliers de la sorte faire des caracoles à pied, l'un vis-à-vis de l'autre, en se tirant leurs coups et s'abattre tous deux ?

Ah que si les adroits prenaient mon avis, je leur conseillerais (quant à faire le faudrait) de de deux choses l'une, à savoir, que si leurs adversaires refusaient de se battre contre eux à l'épée seule, qu'ils les obligeassent (quant au lieu ils choisissent le combat du pistolet) à le faire au moins à cheval, pour soulager leurs jambes, et conserver leurs souliers ; et que s'ils refusaient l'un et l'autre, prenant pour excuse qu'ils refusaient l'un et l'autre, prenant pour excuse qu'ils n'auraient d'adresse à l'épée ni à cheval, de faire contre eux à grand coups de bâton, comme indigne de porter aucune autre arme, ni le nom de cavaliers ?

Comme le combat du pistolet préjudiciable au Roi et à son état.

Ce n'est pas encore assez de dire que le combat du pistolet n'est préjudiciable qu'à ceux qui le font ; je veux faire voir le préjudice qu'il fait au Roi et à tout son état, et comme il lui ôte ce qui le maintient et soutient.

Car personne ne peut nier que la plus grande et principale force et puissance des Rois et républiques, ne consiste qu'en la grande multitude de leurs sujets.

Laquelle multitude de sujets n'a point de force ni puissance pour soutenir les Rois et républiques contre ceux qui les osent attaquer, s'ils ne sont instruits et ne savent se servir et manier avec adresse toutes sortes d'armes.

Donc il est de nécessité aux Rois et Républiques, d'avoir et faire entretenir pour leur manutention, des maitres qui montrent et enseignée à leurs sujets, à bien manier et se servir adroitement de toutes sortes d'armes.

L'on voit par cet argument que la souveraine puissance d'un Roi, dépend en l'adresse de ses sujets, et l'adresse des sujets, de l'enseignement des maitres d'armes, et autres qui leurs montrent à dresser et piquer leurs chevaux.

Et par conséquence de quoi tous ceux qui ôtent l'enseignement et adresse des armes aux sujets, sont ennemis qui offensent grandement le Roi, puisqu'ils abattent, détruisent et mettent à néant tout ce qui maintient et soutient son règne et son état ; et qui par suite le laissent à l'abandon et au pillage de ses adversaires par ne pouvoir leur résister.

Voilà ce qui font aujourd'hui nos combattants du pistolet et petit couteau et à pied, qui sont armes dont toutes sortes de personnes se peuvent servir sans apprentissage, et desquelles le plus franc coquin, peu tuer le plus grand, le plus vaillant, et le plus adroit homme qui se puisse rencontrer sur la terre.

Par lequel combat ils détruisent et anéantissent tous les autres exercices et adresse des François ; car il ne faut plus à présent parler d'apprendre aucun exercice d'armes, tant haute que basse ni à monter à cheval, et ne faut plus de maitres ni d'académies pour les enseigner, puisque la mode est venue et introduite de vider les querelles à coups de pistolets et à pied ; ce qui est si bien en vogue ; qu'il n'est pas jusqu'au personnes de la plus vile et basse condition, et même les enfants de neuf à dix ans qui n'aient leurs pochettes garnies et pleines de pistolets, et qui n'en veuillent moucher le nez au plus vaillant homme de l'univers, à la moindre parole qui leur déplait.

Ne m'avouera-t-on pas que c'est une très pernicieuse, méchante et malheureuse invention de combat, qui apporte et apportera dans la France infinité de malheurs et désordres, et qui dépouillera le Roi (si Dieu ne lui fait la grâce d'y remédier) de toute l'adresse de ses sujets, en quoi consiste sa plus grande force et puissance, et avec laquelle tout son état s'est toujours rendu redoutable à toutes les autres nations étrangères et principalement dans les batailles, lorsqu'ils allaient au combat contre elles, tant la cavalerie que les gens de pied, lesquels après la première décharge de leurs mousquets, donnaient tête baissée l'épée à la main, avec lesquelles ils faisaient litière des corps de leurs adversaires qu'ils perçaient et abattaient en si grande quantité, qu'enfin rien ne leur pouvait échapper ni résister à cette manière de combattre.

Je crois que nos pistoletiers à pied, n'auraient garde d'entreprendre de faire et remporter telles victoires avec leurs pistolets comme ont fait ceux-là avec leurs épées seules, lesquels avec celle-ci ont passé par sur le ventre à un nombre infini de mousquetaires et canonniers, et demeurez maitres du champ de bataille et de toutes leurs artilleries.

Et si quelqu'un disait que le combat du pistolet n'empêche pas les sujets du Roi d'apprendre tous les autres exercices d'armes, tant à pied qu'à cheval.

Je réponds et fais voir que si, et qu'il les détruits entièrement ; car n'est-il pas véritable qu'avant l'introduction de ce combat, chacun selon sa condition apprenait à manier et servir avec adresse des armes qui lui étaient propres et convenables pour la conservation et défense de sa vie et honneur ?

Les personnes de grande condition allaient dans les académies, où ils employaient leurs soins et travail pour se rendre des plus adroits à bien piquer et dresser leurs chevaux, et à faire le coup d'épée à pied et à cheval, afin de se défendre quand ils seraient attaqués par personnes de leur condition, voisins ou autres, et pour servir leur prince et patrie ; ceux qui portaient l'épée apprenaient pour même sujet à s'en servir au besoin et rencontre.

Les habitants des villes apprenaient pareillement l'exercice des hautes armes, à savoir, de la pique, hallebarde et espadon, ou épée à deux mains, qui sont bonnes armes propres et convenables à ceux-ci, pour empêcher les désordres qui arrivaient dans leur ville, ou défendre leurs murailles contre l'ennemi et conserver leurs personnes ; et quand un forfait avec une hallebarde faisait ranger les vingt et trente épées sans recevoir aucune incommodité.

Les merciers, chaudronniers et autres de basse condition, apprenaient les uns avec les autres à bien jouer de leurs bâtons à deux bouts, desquels ils faisaient merveilles aux assemblées et foires quand il y arrivait sédition.

Les valets et vaneurs demeurants chez la noblesse, apprenaient pareillement à manier les gaules qu'ils portaient à la chasse, desquelles un seul bien instruit en eut battu dix sans instruction.

Et généralement parlant, tous se rendaient experts à bien se servir adroitement des armes qui leur étaient propres et sortables, avec lesquelles ils vider leurs querelles, et enfin les terminaient avec générosité ; celui qui se trouvait le plus fort ; pardonnait au plus faible, et se contentait quand il lui cédait la victoire, et après devenaient grand amis.

Mais qui conviera aujourd'hui les cavaliers à passer les quatre et cinq années pour travailler durant ce temps leurs corps et esprits, employer leur argent inutilement dans les académies ? Puisque cela ne leur peut servir de rien dans leurs querelles ; la mode étant de les terminer à coups de pistolets et à pied ; et quiconque refuse de se faire et veut se servir de son adresse ; passe pour un homme lâche et sans cœur.

Pareillement, à quoi bon les habitants d'apprendre à jouer des hautes armes, puisque quand ils veulent s'en servir pour apaiser quelque mutinerie dans leur ville ; elles ne leurs servent que pour se faire tirer (par quelque fripon) d'un pistolet dans la tête, et ainsi du reste.

Par conséquent, qui ne voit que j'ai eu raison de dire, que l'usage des pistolets détruits et abat entièrement tous les bons exercices, et dépouille tous les François de leur ancienne adresse et valeur, et les enveloppent dans l'ignorance, laquelle les métamorphosera de lions qu'ils étaient aux nations étrangères, en biches et lièvres, qui n'ont autre subtilité pour la conservation de leur vie, que de bien courir.

Et pour montrer que le combat du pistolet à pied n'est dangereux que dans le singulier, homme contre un autre, et non en général, plusieurs contre plusieurs ; je demanderais à tous ses pistoletiers, fussent-ils cinquante mille, quelle résistance ils pourraient faire, étant tous bien rangés dans une belle plaine et champ de bataille, armez de pistolets et petits couteaux en la manière qu'ils se battent.

Contre quatre ou cinq mille hommes seulement armez moitié d'espérons, de largeur et longueur compétente, et l'autre moitié de bonnes hallebardes, et qui en sauraient jouer comme il faut ; lesquels fussent aussi bien rangés en un bataillon bien large et étendu de front, qui observeraient les distances assez spacieuses entre leurs rangs et files, pour ne s'incommoder les uns les autres en jouant de leurs armes, et que tous les chefs des files fussent armez d'espérons, et couverts de bons gros manteaux, lesquels manteaux ils misent en allant à l'attaque en plusieurs doubles et replis sur le bras gauche, tenu en avant, et l'espéron en la main droite ; et marchant en avançant tous ensemble d'un pas prompt et léger tête baissée, jusqu'à ce qu'étant proche d'eux, et là ils jetassent leurs manteaux en prenant leurs espérons avec les deux mains, faisant tous ensembles et d'un temps un saut parmi eux, en faisant aussi les tailles rondes doubles et triples, avec les démarches, en tournant demi-tour à droite et demi-tour à gauche, et continuant ainsi jusqu'à ce qu'étant lassés par leurs coups et mouvements violents ; un autre rang de hallebardiers s'avançant, et se mit en leurs places, tandis que ceux-ci se retireraient par entre les files aux arrières de celle-ci pour reprendre haleine, et continuant ainsi chaque rang en se soutenant et rafraichissant les uns les autres jusqu'à la fin du combat.

Ha ! qu'on leur verrait faire en un instant de belles ouvertures parmi ses hardis pistoletiers, que de jambes et cuisses coupées, brisées, ventres fendus et de boyaux à terres, par leurs tailles rondes ; que de coudes et cotes rompues, et de poignets coupez et emportés par leurs faux montants simples et doubles ; que de têtes fendues, écartelées ; d'épaules abattues, fracassées et brisées par leurs décharges doubles et simples ; et finalement que de corps on leur verrait renverser et percer par leurs pointes et dards, nonobstant toutes les caracoles que pourraient faire ces pauvres pistoletiers.

C'était par cette manière de combattre, qui donne tant d'étonnement, qu'Alexandre le Grand avec trente ou quarante mille Macédoniens bien instruits et adroits qu'il avait, passa en deux ou trois batailles rangée, sur le ventre, (en chacune de celle-ci) de plus de quatre ou cinq cents mille combattants qu'avait Darius Roi de Perses, et de plusieurs autres ensuite qu'il subjuga.

C'est pourquoi les anciens Politiques ayants bien vue et remarqué que leurs forces et victoires en ces batailles, ne consistait pas dans la multitude des combattants, mais dans leur adresse, ont cherché et employé de toutes parts leur industrie pour faire instruire leurs sujets en toutes sortes d'exercices d'armes, et donner des prix à ceux qui les gagneraient par leur adresse, avec des titres de louanges, d'honneur et gloire qu'ils emportaient au-dessus des autres, afin d'émouvoir et convier chacun de ceux-ci à y parvenir. Ce qui s'observe encore aujourd'hui dans tous les états des souverains, mais bien plus exactement dans la Turquie, qui font instruire la pépinière des janissaires, composée d'enfants qu'ils lèvent par droit de tribut, de trois garçons l'un, lequel ils mettent quand ils sont parvenus en âges et force du Grand Sultan et de son Empire ; et qui font merveilles dans les batailles.

Nos anciens Ducs de Bretagne avaient aussi de leur temps une excellente façon de faire en leur milice, qui était qu'en chaque paroisse il était choisi par les voix des principaux de celle-ci, un nombre d'hommes des plus capables de porter les armes, qu'ils appelaient Franc-Archers, auxquels il payaient gages tous les ans, tant en temps de paix que de guerre ; et quand les Ducs en avaient besoin, ils en faisaient et composaient en deux fois vingt-quatre heures, une forte et puissante armée de gens tous bien faits, adroits et généreux ; et par cette manière de faire, se maintenaient et se rendaient redoutables à leurs voisins, et sans faire tort ni aucune incommodité au moindre de leurs sujets.

Si cet ordre était aujourd'hui observé en France, on ne la verrait pas (ce me semble) si pillée ni ruinée comme elle est par les gens de guerre, que l'on prend à louange des pays étrangers pour le service du Roi, et sa majesté se verrait servi avec beaucoup plus d'affection, de fidélité, de force et de puissance qu'elle n'est par ces étrangers, qui ne cherchent et n'ont autre affection que leurs intérêts aux dépends de ses bons sujets.

Chapitre IV.

Où il se voit que le démon est l'auteur du combat au pistolet

J'ai ci-devant fait voir par de bonnes et fortes raisons le préjudice, les malheurs et désordres que ce nouveau combat du pistolet à pied, apporte dans la France tant au particulier qu'au général, dont j'en ai attribué la cause fondamentale à l'ignorance et maladresse en l'exercice de l'épée, qui est une arme commune et honorable à tous ceux qui la portent, comme étant aussi en effet la plus noble et ancienne de toutes les autres, et la plus chérie et estimée des grands, qui la portent toujours à leurs côtés, tant pour marque de leur grandeur et qualité, que pour conserver leurs personnes contre ceux qui les voudraient offenser, et de laquelle de tous temps les hommes ont été très curieux et soigneux d'apprendre l'exercice et adresse, parce que de tous temps aussi a été la coutume ordinaire de vider les différends avec celle-ci, et nonobstant toute défense qu'aient pu faire l'église et les Rois, et tous remèdes qu'ils aient su faire et apporter pour empêcher ces détestables combats et duels, tout cela n'a servi d'aucune chose ; ce qui fait voir et connaître que c'est une furie d'enfer, que le démon a mise de toute ancienneté dans la tête des hommes, et si avant qu'il est impossible de la leur ôter de l'imagination, préférant plus leur honneur que leurs corps et leurs âmes. Mais voyant que ce combat d'épée n'était pas encore assez pernicieux et profitable pour l'augmentation de son empire, il a su et veut depuis peu de jours l'abattre et abolir, parce que le plus souvent il ne faisait que perdre son temps et sa peine, attendu qu'après avoir employé toutes ses industries et subtilité diaboliques, pour mettre dissension et querelle entre les hommes, et les faire aller sur le pré pour se couper la gorge, il a vu qu'en pensant les tromper, il se trompait lui-même, d'autant qu'au lieu d'exécuter ses desseins et intentions, ils terminaient tout en un moment leurs vieilles querelles et inimitié en se désarmant par adresse, les uns ou les autres et se donnant quartier ; et d'ennemis irréconciliables qu'ils étaient, devenaient grands amis, et par ainsi se voyait frustré de ses prétentions.

Et pour ne tomber en pareille faute, qu'a-t-il fait ?

il a ôté à la plupart des hommes qui font profession d'honneur, la connaissance et adresse de leurs épées, pour après se servir de leur ignorance en l'occasion, pour fonder, établir et mettre en vogue, et leur faire faire le combat du pistolet à pied, afin que par celui-ci ses peines ne fussent sans fruit, et faire qu'au lieu d'un il en peut avoir deux ; et pour les convier à cela, leur a fait croire et mis dans l'imagination, que tant plus ces combats sont horribles et épouvantables, de tant plus cela relève ceux qui les font, et les met au-dessus du commun, et leur donne tous les titres de grands cœurs, généreux et hardi ; et au contraire blâme et méprise tous ceux qui se veulent servir de leurs épées et adresse, disant qu'ils sont personnes lâches et sans cœur.

Voyez comme le démon s'est vu servir de l'ignorance pour venir à bout de ses desseins, et faire tomber les hommes de sieur en chaud mal.

Que personne ne me demande ici qui me meut à faire ce discours ni pourquoi, puisque j'ai assez fait voir comme le démon s'emploie de tout son pouvoir pour abolir notre exercice, pour et par ce moyen accroître son gain et profit, en nous faisant perdre le nôtre.

C'est pourquoi avec juste raison, je m'oppose maintenant à l'exécution de ses desseins et volonté, et me rends instigateur contre lui, pour faire voir à tout le monde les pernicieuses fourberies et malices, dont il s'est servi pour ôter la cause qui empêchait ses effets, afin de désabuser tous ceux qu'il a déçu par un faux masque et semblance de vérité, qui est sans ordinaire d'agir, pour décevoir et piper plus facilement les hommes.

Je viens de dire ci-devant, que le démon, pour établir et fonder ce ridicule et malheureux combat du pistolet à pied, et autres encore plus détestables, s'est servi de l'ignorance, sans laquelle il n'en serait jamais venu à bout.

Et pour mettre les personnes d'à présent dans l'ignorance de notre exercice, qu'a-t-il fait ? Il s'est adressé aux pères et mères, et autres qui ont la super intendance sur la jeunesse, qui sont toujours naturellement portés et passionnés d'élever et conserver leurs enfants, auxquels leur faisant voir et considérer quelques accidents et malheurs qui arrivaient à quelques-uns, qui étant très adroits, se rencontraient quelquefois dans ces combats d'épées ; ce qui causait et donnait de grandes craintes et appréhensions à leurs parents, et ensuite leur a fait entendre et croire, sous une fausse apparence de vérité, qu'il n'y avait que l'adresse qui leur causait tous ces désordres, et que le souverain moyen de conserver leurs enfants, c'était de les empêcher de faire et d'apprendre l'exercice et adresse de leurs épées, afin de leur ôter la hardiesse et les rendre poltrons pour les faire vivre plus

longtemps ; et par ce moyen à su si subtilement couler cette opinion dans leur imagination, qu'il n'y en a pas de cent un seul (à ma croyance) qui ne soutienne encore aujourd'hui que cela est très véritable ; Et voila comment et par ou, il a ouvert la source et origine de tous ces épouvantables combats, où il ne s'y peut jamais faire de quartier, et si quelqu'un en échappe, ce n'est que par un extrême bonheur ou miracle.

Mais ce n'est pas encore le tout, ce démon ne se contente pas d'avoir mis dans la fantaisie des hommes de se faire périr par les combats d'épées et pistolets, il leur en invente tous les jours de tous nouveaux, bien plus ridicules, pernicieux et damnables que ceux-là, et particulièrement celui-ci qui est de s'enfermer dans un chambre ou entre quatre murailles, deux contre deux, ou encore plus grand nombre, et là s'entre égorger à beaucoup de baïonnettes ou de couteaux de cuisine, afin qu'aucun n'ait d'avantage ni moyen d'échapper ce péril, ni le pouvoir de conserver sa vie.

Eh bien ! Ne voilà pas d'horribles manies et furies d'enfer, que le démon a semées parmi les hommes pour faire périr pour jamais leurs corps et leurs âmes, par des voies si cruelles, extraordinaires et inouïes ? N'a-t-il pas trouvé de subtiles industries pour faire périr tous ensemble ces pauvres misérables combattants.

Et tout cela arrivé par l'opinion (mise par ce méchant démon) dans l'imagination de tous les anciens ; auxquels leur ayant fait croire que le souverain moyen de conserver la jeunesse, et l'empêcher d'aller sur le près mettre l'épée à la main, c'était de lui ôter l'adresse et science de celle-ci.

Laquelle opinion n'a été que trop malheureusement suivie et exécutée, parce que cette jeunesse étant cruelle et parvenue en âge, quoi qu'élevée sans adresse ; cela ne l'a pas empêchée d'avoir assez de cœur et de courage pour vouloir exécuter ses passions ,se venger des outrages qu'on lui fait et se piquer du point d'honneur ; mais se connaissant faible et maladroit pour venger ces outrages par le combat de l'épée, le démon sachant suppléer à ce défaut, lui a donné, inventé et mis dans la tête de faire tous des horribles combats, desquels nous venons de parler, où il n'y a aucune adresse que la rage et le désespoir, afin de les envelopper tous ensemble ; et les jeter dans ses abîmes infernaux, pour les y faire éternellement reconnaître et détester la grandeur de leur cœur courage et valeur, et qu'autant qu'ils se croyaient élever au-dessus du commun des hommes, ils se vissent au-dessous.

Et pour entièrement déraciner cette opinion de la tête du vulgaire, qui croit que c'est l'adresse qui a fondé les combats et duels entre les hommes, je soutiens et fais voir tout le contraire ; et maintiens que c'est la haine, la trahison et le désir de vengeance, que le démon a semé entre eux dès le commencement du monde, pour les faire se détruire les uns les autres par les duels et combats (témoin l'histoire d'Abel, qui fut traîtreusement tué par son frère Caïn d'une mâchoire d'âne) qui a fondé et convié les hommes d'apprendre soigneusement l'exercice et adresse des armes, pour repousser leurs ennemis et conserver leur vie.

Et qu'enfin il n'est véritable de dire que l'adresse convie ceux qui la possède de chercher les occasions de la mettre en pratique et exécution, parce qu'il se voit que tous ceux qui sont les plus experts et adroits, sont de la même humeur des plus habiles et savants hommes qui instruisent et jugent tous les jours les procès d'autrui, que l'on voit néanmoins être ceux qui en ont le moins en leur privé nom ; qui les haïssent d'avantage, qui désirent le moins d'en avoir, et en ayant occasion et sujet, qui les terminent le plus vite et facilement, à cause qu'ils savent et connaissent la peine, l'inquiétude, dépense, avec l'incertitude et toutes les difficultés qu'il y a à les vider.

Aussi ne voit-on le plus ordinairement, que ceux qui entendent le moins aux affaires et aux armes, être les plus opiniâtres et entreprenants avec le moins de sujet, en procès, querelles et chicaneries, où ils s'y mettent si avant, qu'à la fin ils n'en peuvent sortir, et qui pensant ruiner et perdre leurs parties, se ruinent et perdent eux-mêmes.

Et partant je dis qu'il est aussi et plus nécessaire à un homme de savoir la science et adresse de bien manier son épée pour la conservation de sa personne, que de savoir la science et pratique de bien instruire et poursuivre ses procès pour conserver son bien et sa famille, d'autant que tout homme qu'on sait être expert en ces deux choses, empêché les plus savant et hardis de le choquer et attaquer mal à propos.

De façon que c'est donc bien le contraire, de dire que l'exercice et adresse des armes soit préjudiciable, puisqu'elle est aussi nécessaire et utile à qui que ce soit qu'aucune autre science, tant pour la conservation générale de tout l'état, que de chacun en particulier.

Je dis encore plus que l'exercice des armes, tant hautes que basses, est le plus beau et convenant, pour recréer et exercer la jeunesse qu'aucun autre qu'on puisse chercher ni inventer. Car il n'y en a point qui soit si récréatif, utile, nécessaire, qui augmente plus les forces et dispositions du corps, qui réveille l'esprit et jugement, qui soit si net de

tous vices ; et qui apprenne le mieux à vivre et conduire civilement et sagement dans les compagnies que celle-ci, et où il y faille le moins employer de temps et d'argent.

Car n'est-il pas véritable qu'il y aurait bien plus de plaisir et contentement à tout le monde de voir la jeunesse d'une ville toute ensemble aux fêtes et Dimanches (après avoir rendu ses devoirs à Dieu) rangée en beaux bataillons en quelque belle place d'arme ; où là par récréation lui voir faire l'exercice, tantôt du mousquet ou fusil, tantôt de la pique, autrefois de la hallebarde et espadon, et quelques autrefois faire assaut avec le fleuret les uns contre les autres à qui emporterait quelque prix ; que non pas voir tous ces jeunes gens dans les jeux de boules rouler du bois, ou ailleurs jouer à autres jeux, les collations et leur argent, et delà s'en aller aux cabarets faire l'exercice des pots et des verres, qui leur est un exercice grandement préjudiciable et contraire, attendu que la jeunesse n'est que trop chaude, bouillante et prompte de soi-même, qui fait que prenant du vin un peu par excès, leur enflamme de telle sorte la chaleur naturelle que cela les rends furieux et furibonds, et leur détruit, abrutit et ôte entièrement l'esprit, jugement et toute raison, avec la force, vigueur et dispositions du corps ; et finalement les rend capables de faire toute sorte de vices et malheurs, qui les dépouillent de tous leurs biens et honneur, les jette dans la nécessité et misère, eux et sieurs parents.

Et voilà comme la plupart de la jeunesse d'aujourd'hui se perd, faute d'honnête exercice et occupation, pour la divertir de toute ces débauches et malheurs ; et je m'étonne beaucoup (s'il m'est permis de le dire) comme tous ceux qui ont la super intendance sur les peuples, et qui gouverne les provinces, villes et communautés, ne remédient à tous ces désordres, et qu'ils ne s'emploient à faire à la jeunesse tous ces beaux et nobles exercices de toutes sortes d'armes, qui est une chose facile à faire et à peu de frais, et qui serait grandement utile, nécessaire et profitable au Roi et à tout son état, et qui donnerait récréation, plaisir et contentement à tous ses sujets.

Enfin pour conclusion, si tous ces raisonnements ne sont encore assez suffisants d'ôter de la tête de tous ceux qui disent et soutiennent que c'est l'adresse qui porte et convie les hommes à faire tous ces malheureux combats singuliers et duels, par lesquels ils se détruisent les uns les autres, et que ces combats leur étant un effet très pernicieux, la cause qui les y conduit (qu'ils disent être l'adresse) est aussi méchante et pernicieuse, laquelle par ainsi doit être, suivant leur opinion, détestée, abhorrée, rejetée et défendue.

A quoi je leur dirai encore pour dernière raison, que si cet effet est mauvais, qu'il ne s'ensuit pas pour cela que la cause, qui est à leur imagination l'adresse, ne soit très-bonne, utile et nécessaire, ainsi que je l'ai ci-devant fait voir.

Et que si leur raison était véritable autant qu'elle est fausse, il s'en suivrait par une même conséquence que toutes les autres sciences et études qui sont dans le monde, seraient pareillement méchantes, pernicieuses et grandement préjudiciables, attendu que l'on en a vu et voit-on encore à présent de damnables effets ; témoins un nombre infini d'Hérésiarques, qui par leurs études, sciences et doctrines, ont perdu et infecté par celle-ci la plus grande part des hommes, et par conséquent il faudrait aussi leur défendre et empêcher d'étudier et d'apprendre toutes les autres sciences, d'autant qu'elles ont été et sont la cause de la perte et damnation de la plus grande part de ceux-ci.

FIN